

# GROS

Revue des  
francs-maçons  
du Grand Orient  
de Suisse

Zeitschrift der  
Freimaurer  
des Grossorients  
der Schweiz

Rivista dei  
liberi muratori del  
Grande Oriente  
della Svizzera



Cahiers bleus  
Blauhefte  
Quaderni blu



*Sommes-nous tous Frères ?*

N° 78

04 / 2014



# G.: O.: S.:

Cahiers bleus *Blaue Hefte* Quaderni blù  
Revue des francs-maçons du Grand Orient de Suisse  
*Zeitschrift der Freimaurer des Grossorients der Schweiz*  
Rivista dei liberi muratori del Grande Oriente di Svizzera

N° 78 - 04 / 2014

## Sommaire - Inhalt

<b>Éditorial: à propos de migration...</b>	<b>2</b>
<i>L'histoire du CLIPSAS</i>	<b>4</b>
<b>Qu'est-ce que ECOSOC?</b>	<b>7</b>
<i>Le GIEC?</i>	<b>8</b>
<b>Les flux migratoires: positifs ou négatifs?</b>	<b>9-12</b>
<i>Flux migratoires-Principes humanitaires et valeurs maçonniques: l'exemple du CICR</i>	<b>13-15</b>
<b>La différence entre la migration et les réfugiés</b>	<b>16-18</b>
<i>Sommes-nous tous égaux?</i>	<b>19</b>
<b>Quelques réflexions sur les phénomènes migratoires</b>	<b>20</b>
<i>La culture maçonnique</i>	<b>22-23</b>
<b>La Franc-Maçonnerie libérale en Suisse</b>	<b>24</b>
<i>L'adogmatisme</i>	<b>25</b>
<b>La boîte de Pandore</b>	<b>26-27</b>
<i>En grande pompe vers un monde meilleur</i>	<b>28</b>
<b>Peut-on définir le bonheur?</b>	<b>29-30</b>
<i>Déclaration universelle des droits de l'homme</i>	<b>32-33</b>
<b>Agenda du GOS 2014</b>	<b>34</b>
<i>Tenue Blanche Fermée</i>	<b>35</b>
<b>Agenda des LL du GOS</b>	<b>36</b>

[www.g-o-s.org](http://www.g-o-s.org)

**Impressum** GOS - Cahiers bleus *Blaue Hefte* Quaderni blù. **Editeur:** Grand Orient de Suisse: GOS - c/o Coopérative l'Acacia, Av. H.-Dunand, 14, 1205 Genève Site internet: [www.g-o-s.org](http://www.g-o-s.org). **Rédacteur:** René Mathey (r.mathey@bluewin.ch). La rédaction n'est nullement responsable des documents qui lui sont envoyés. *Les articles expriment l'opinion personnelle de leurs auteurs et n'engagent en aucun cas le GOS. Sauf avis contraire, les noms des auteurs ne sont pas indiqués.* Copyright: reproduction autorisée avec la mention visible de la source et l'envoi d'un justificatif.

---

# Éditorial

## À propos de migration ...



**L'**homme, a-t-on dit, fuit, quand il le peut, les régions où il souffre et c'est là l'origine des migrations. Ce phénomène complexe peut s'analyser en quelques idées maîtresses.

*Il est indispensable tout d'abord de se rendre compte que le problème des migrations implique la reconnaissance du principe de la libre circulation des personnes; il est ensuite nécessaire de reconnaître la permanence du problème des migrations, soit qu'on l'étudie sous ses aspects d'urgence ou sous ses aspects à long terme. Je viens de citer un extrait d'une étude de la Professeure Marcelle Breton-Jokl écrit en septembre ... 1959, soit l'année de fondation du Grand Orient de Suisse. Voyez-vous une évolution positive depuis plus de 50 ans?*

Pour cette année 6014, le Conseil de l'Ordre du Grand Orient de Suisse a choisi comme matière générale: «Phénomènes migratoires et Droits de l'Homme; sommes-nous tous Frères?» Vous comprenez que ce thème nous touche particulièrement, mais attention, en aucun cas nous ne voulons nous immiscer dans les méandres de la politique, bien au contraire. Le désir est que ce thème soit travaillé de manière maçonnique, mais également d'un point de vue social. L'idée est d'aller encore plus loin dans les réflexions, les analyses, et pourquoi pas l'apport d'idées nouvelles, l'apport réel d'une pierre à l'édifice de l'humani-

té en partant du principe que nous pouvons aussi faire un peu d'opératif en franc-maçonnerie.

La migration ou plutôt les migrations sont un peu notre pavé mosaïque, tout n'est pas blanc ou noir et toutes les migrations ne sont pas une épreuve; les 100'000 Français ayant migré en Suisse n'ont quand même pas tous des problèmes fiscaux avec l'Hexagone. Il y a aussi des déménagements volontaires, sans entraves imposées.

Néanmoins, il est vrai que notre planète trouve quelques difficultés à vivre en bonne harmonie; nous trouvons des facteurs économiques malaisés dans certaines régions du globe, des conflits armés qui malheureusement apportent plus de 10 millions de réfugiés, ceci rien que l'année dernière, et les facteurs environnementaux qui vont encore s'accroître chaque année, même dans notre belle Europe si l'on analyse le dernier rapport du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat). Tout ceci sans parler de l'augmentation phénoménale de la population mondiale qui devrait passer de 7 milliards aujourd'hui à 9,7 milliards en 2050.

Nous, francs-maçons, avons des possibilités insoupçonnées. Certes, nous ne sommes pas les seuls à pouvoir prendre le temps de réfléchir, de philosopher sur les conséquences, les complications, les avantages; mais pourquoi pas nous? Pourquoi ne pas montrer le chemin et prendre à la lettre la citation de Victor Hugo: «il vient une heure où protester ne suffit plus, après la philosophie, il faut l'action». De plus, je vous rappelle qu'il n'y a rien de nouveau ou de révolutionnaire à ces propos, car vous trouverez dans les règlements du CLIPSAS la phrase: «considérant comme mission de la franc-maçonnerie de rassembler les gens, le franc-maçon devant être l'élément décisif pour vivre en harmonie avec tous les hommes». Vous remarquerez également un appel qui dit en substance «que tous les habitants de la Terre s'unissent dans des actions favorisant l'émergence d'une vraie solidarité humaine; qu'ils s'élè-

---

vent contre tout intégrisme, contre toute agression, contre toute exclusion; qu'ils travaillent au développement harmonieux de tous les êtres humains dans la liberté de conscience et le respect mutuel».

Oui, mes biens chers Frères, ceci sont de belles paroles, à nous de rendre concret les souhaits de nos anciens, à nous de reprendre le flambeau et d'avancer réellement dans la recherche de solutions. Nous devons œuvrer même si l'indétermination prévaut et l'enchevêtrement des déterminismes entraîne une grande imprévisibilité dans nos existences. Avant d'avoir l'impression d'entrer dans l'avenir à reculons, n'oublions pas qu'une utopie n'est qu'un projet à long terme pas encore réalisé.

Suis-je fou pensez-vous peut-être? J'avoue que je préfère la folie des passions à cette soi-disant sagesse qui nous interdit de rêver et qui m'ennuie profondément. Réécoutons Martin Luther King quand il disait: «apprenons à vivre ensemble comme des frères, sinon nous allons mourir comme des idiots».

Pour atteindre ces buts, il est nécessaire que chaque Frère y croie et le désire; c'est par la somme de nos intelligences que nous pouvons avancer, apporter une nouvelle lumière à la société. Nous devons identifier des mesures concrètes pour renforcer la coopération et les avantages de la migration internationale à la fois pour les migrants, mais aussi pour les pays d'origine et d'accueil.

Oui, le métissage de nos contrées est une réalité, il n'y a pas à être pour ou contre, c'est simplement une évidence, à nous de ne plus avoir peur de ce que ne connaissons pas bien et de procéder avec eux afin d'avancer sur le chemin de la lumière. Chacun doit faire l'effort d'aller vers l'autre, quand je dis chacun, je ne pense pas qu'à vous, mes bien chers Frères, mais à l'ensemble des protagonistes, aussi bien les migrants que les pays d'origine et d'accueil. Nous devons aider, construire, sans accepter tout et n'importe quoi.

Même pour construire une cathédrale, le maçon commence par les fondations et, rassurez-vous, je ne vais pas vous proposer de construire opérationnellement parlant une cathédrale, non, j'aimerais que nos pierres érigent des ponts, des ponts entre nous pour commencer, puis des ponts pour l'humanité. La conscience personnelle ne peut prendre racine que dans une conscience collective, car ma

conscience est le cheminement fait à votre contact. Alain disait: «ne vouloir faire société qu'avec ceux qu'on approuve en tout est chimérique, c'est le début du fanatisme». Nous sommes et resterons adogmatiques.

**Un seul mot, osons. Osons aller de l'avant, osons le bonheur.**

*Philippe Lang*  
*Grand Maître du Grand Orient de Suisse*



# L'histoire du CLIPSAS



*CLIPSAS: Centre de liaison et d'information des puissances maçonniques signataire de l'Appel de Strasbourg.*

**P**ar quelle bizarrerie, deux siècles et demi après la création en 1717 de la maçonnerie philosophique, dont le dessein était de former une fraternité universelle, les francs-maçons en étaient-ils encore en 1961 à lancer un Appel de Strasbourg?

La réponse est dans l'histoire de l'Association maçonnique internationale (A.M.I.) dont le dernier comité exécutif s'était tenu à Paris les 12 et 13 mai 1949. Avant l'AMI, il y avait le Bureau international de relations maçonniques créé en Suisse par le Frère Édouard Quartier-la-Tente, Grand Maître de la Grande Loge Suisse Alpina de 1900 à 1905.

La Grande Guerre (1914-1918) balaie ces efforts. La maçonnerie française accuse les Frères allemands de s'être mis au service du Kaiser. Le Grand Maître du Grand Orient de Belgique, Charles Maguette, est déporté pour avoir demandé une enquête des obédiences neutre sur les atrocités commises par les Allemands dans les territoires occupés. Mais la GLS Alpina, magnifique de dévouement, prend en mains les relations entre les Frères prisonniers et leur famille. Les maçons, épris de paix, ne désespèrent pas.

Du 28 au 30 juin 1917, un congrès est organisé à la Rue Cadet de Paris où seize corps maçonniques sont présents dont l'Argentine, le Brésil, la Serbie,

le Portugal, l'Espagne, l'Italie, la Suisse, la Belgique et naturellement la France. Les Grandes Loges de l'Arkansas et de l'Ohio ont adressé leur soutien, mais la Grande Loge Unie d'Angleterre poursuit sa politique de la chaise vide malgré les circonstances. Les francs-maçons rêvent de la paix future et échafaudent un système de sécurité collective. C'est ce 28 juin 1917 qu'est révélé le détail du projet de Société des Nations.

Dès la fin de la guerre, Édouard Quartier-la-Tente et Reverchon, Grand Maître d'Alpina, réunissent à Genève les délégués de 17 puissances maçonniques. L'Association maçonnique internationale (AMI) naît, nous sommes en 1921 et une fois de plus, la GLUA est absente.

En 1929, la réconciliation, maçonnique et gouvernementale, franco-allemande est en marche, mais le Britannique Philip Snowden affirme violemment son désaccord et c'est dans cette atmosphère de bruit et de fureur que la GLUA, inquiète du rapprochement continental et du succès de l'AMI, élabore un ultimatum en huit points qu'elle proclame sous le nom de «Basic Principles».

L'AMI et les corps maçonniques sont alors confrontés à un adversaire d'autre dimension : le nazisme aussitôt parvenu au pouvoir en Allemagne (1933) a mis la maçonnerie hors-la-loi

comme, en Italie, Benito Mussolini l'avait fait dès le 26 novembre 1925. Au Portugal, la fraternité est frappée à mort en 1934. En Espagne, d'abord mis en sommeil, les Frères se réveillent à la victoire du Frente Popular. Ils vont être les victimes des nationalistes et de l'Église catholique. Des familles entières sont fusillées quand la rumeur publique les considère comme enfants de la Veuve. En Suisse, un encouragement inouï vient du peuple qui par 515'000 voix contre 235'000 a refusé leur interdiction demandée par le Colonel mussolinien Fonjallaz et a ainsi donné aux Frères suisses une exceptionnelle onction démocratique.

Dès la fin des combats, l'ancien Grand Maître d'Alpina, Edmond Jomini se précipite à Londres en espérant une aide considérable à la reconstruction de la maçonnerie européenne par les maçons britanniques et américains. Mais l'accueil fut glacial et la GLUA pose immédiatement trois exigences:

## **Démolir l'A.M.I.**

- **Interdire aux membres d'Alpina d'adhérer à la LUF**
- **Rompre avec le Grand Orient de France**
- **Mais faire connaître ces diktats provoquerait un vent d'insoumission, peut-être même une scission. Personne, au niveau des Loges, ne saura rien jusqu'au 2 mai 1955.**

Paul-Emile Chapuis, un des pères fondateurs de l'Appel de Strasbourg de 1961 raconte dans ses mémoires «Le difficile chemin vers la fraternité» comment la GLUA est parvenue à ses fins. L'instrument fut le Granl Maître d'Alpina, Albert Natural, qui se livra à une escalade en sept marches, véritable modèle de tactique politique. La GLUA avait déjà «excommunié» en 1950 la Grande Loge de l'Uruguay avec cette sentence :

« *La maçonnerie n'est pas un mouvement philosophique. Ce doit être une religion monothéiste qui exige la croyance en Dieu comme Être Suprême, la maçonnerie est un culte* ».

La maçonnerie mondiale a atteint son nadir, Londres ayant réussi à transformer le problème des relations maçonniques en débat théologique.

Le sabordage de l'AMI donne naissance à un vide. Des conversations s'engagent un peu partout pour recréer cet indispensable espace de liberté. Les pourparlers se multiplient entre corps maçonniques. Le 11 octobre 1958, à Bruxelles, sept Grands Maîtres se réunissent. Il y a là l'Allemagne, la France (GODF et GLF), les Pays-Bas, la Belgique, le Luxembourg, même Alpina siège à côté des Français.

Autre rupture, en Suisse et au Luxembourg. Le 26 juin 1959, les Frères suisses qui ont quitté Alpina se regroupent au sein du Grand Orient de Suisse autour de Paul-Émile Chapuis et Jean-François Perrin. Le 26 novembre 1959, la Grande Loge du Luxembourg se scinde à son tour.

En octobre 1960, toute la maçonnerie européenne est aux aguets. Dans les parvis, on ne parle que d'un appel imminent que vont lancer Belges et Français. Le 17 novembre, Georges Beernaerts, GM du GOB et Marcel

Ravel, GM du GODF, invitent «*toutes les puissances maçonniques du monde à l'édification d'un vaste rassemblement maçonnique universel dont la nécessité est plus impérative que jamais*».

C'est sûr, l'acacia refleurira, la Grossloge AFAM von Deutschland, la Grande Loge des Pays-Bas, les Grands Orients du Luxembourg et de Suisse répondent en premier. Belges et Français proposent une rencontre à Strasbourg (carrefour de l'Europe) le 22 janvier 1961.

C'est un dimanche d'hiver à Strasbourg. Partagés entre l'enthousiasme et la prudence que les délégués passent entre les deux Mariannes du temple au décor gréco-romain et se demandent quels interlocuteurs ils vont trouver. C'est sous la désignation de président que Georges Beernaerts, après un tour de table, annonce l'accord général pour une maçonnerie antidogmatique. Ce ne sera pas une charte, mais un appel : **l'Appel de Strasbourg**.

Les puissances maçonniques souveraines réunies à Strasbourg le 22 janvier 1961 :

#### **CONSIDÉRANT :**

1 qu'il est impérieux de rétablir entre tous les francs-maçons la chaîne d'union rompue par de regrettables exclusives contraires aux principes des Constitutions d'Anderson de 1723,

2 qu'il importe à cet effet de rechercher en commun, en tenant compte de toutes les traditions, de tous les rites, de tous les symboles, de toutes les croyances et dans le respect de la liberté absolue de conscience, les conditions qui déterminent la qualité de franc-maçon,

#### **ESTIMENT :**

que le fait de placer les travaux sous l'invocation du G.A.D.L.U. et d'exiger

qu'une des trois Lumières soit le Livre sacré d'une religion révélée doit être laissé à l'appréciation de chaque Loge et de chaque Obédience,

#### **DÉCIDENT :**

d'établir entre elles des relations fraternelles et d'ouvrir les portes de leurs temples, sans condition de réciprocité, à tout franc-maçon ayant reçu la lumière dans une loge juste et parfaite,

#### **FONT APPEL :**

à tous les francs-maçons pour qu'ils se joignent à cette chaîne d'union fondée sur une totale liberté de conscience et une parfaite tolérance mutuelle.

Nul n'a l'illusion que ce sera facile. Peu de corps maçonniques importants sont représentés. Plusieurs Obédiences sont minoritaires dans leur pays. On est en droit d'élever des doutes quant à l'engagement italien. N'importe ! L'esprit de construction est là. En bonne franc-maçonne, l'Union de Strasbourg va connaître son apprentissage dans les années soixante et son compagnonnage dans les années septante pour atteindre la maîtrise dans la décennie huitante.

Le problème de l'admission des Obédiences mixtes et féminines ne s'était pas expressément posé au moment même où se signait l'accord du 22 janvier 1961. Et pourtant ce n'était pas un problème à venir, puisque l'une des puissances signataires, la Grande Loge d'Italie, avait déjà pris la décision de procéder à l'initiation de femmes. Dans beaucoup de pays, les Obédiences féminines et mixtes faisaient partie intégrante du panorama maçonnique national, depuis plus d'un demi-siècle pour certains.

Il fallait bien qu'un jour le problème soit posé, et l'Assemblée Générale de Berne en novembre 1981 en fut l'occasion. Une ère nouvelle s'était ouverte pour le CLIPSAS, pour la Maçonnerie aussi peut-être, avec la création l'année d'après de deux Obédiences «pluralistes», au Luxembourg puis en France, c'est-à-dire qui admettent dans leur

sein des Loges féminines, masculines et mixtes. N'est-ce pas la préfiguration de la structure maçonnique de demain, celle qui respecte le mieux la liberté de chacun, en regroupant dans des fédérations maçonniques des Loges permettant à chacun de vivre son propre choix?

Le 26 janvier 1989, la GLUA, accusée par l'Église anglicane de pratiquer une religion, ce livre à une révision déchirante. Elle réforme les Huit principes de base, son ultimatum du 4 septembre 1929 et jette par-dessus bord le Grand Architecte de l'Univers.

**Vivre ensemble, est-ce encore possible? Voici une méthode: «Il y a, au sein des Obédiences et même de nos Loges, des Frères qui ne veulent pas de femmes ou qui désire la mixité, ils défendent un Grand Architecte ou se l'interdisent, qui prescrivent une expression dans le monde profane ou veulent se plier à une réflexion qu'ils considèrent comme l'objectif premier de la maçonnerie, la réflexion du maçon sur lui-même». Se rassembler autour de ces valeurs morales, c'est accepter cette diversité de philosophie; c'est accepter que les uns fassent une chose qui peut surprendre les autres, mais reconnaître qu'en commun, nous avons une histoire et des références communes.**

Lors de l'Assemblée Générale du 20 mai 2012 à Casablanca, le CLIPSAS a reçu son admission en qualité d'observateur au Conseil Economique et Social de l'ONU. La Serenisima Gran Logia de Lengua Espanola a été



choisie comme représentante à New York, comme le Grand Orient d'Autriche à Vienne et le Grand Orient de Suisse à Genève. L'année dernière le Bureau du CLIPSAS donne la responsabilité au Passé Grand Maître du Grand Orient de France, José Gulino, d'être le trait d'union entre le CLIPSAS et l'ÉCOSOC.

En 2015, le CLIPSAS devra faire une présentation lors de la session qui devrait se tenir à Genève, donc sous la responsabilité conjointe du Frère José Gulino et du Grand Orient de Suisse. Lors de la prochaine Assemblée Générale qui se tiendra à Bruxelles du 29 mai au 1<sup>er</sup> juin, les Obédiences présentes devront se déterminer sur «Le rôle du CLIPSAS dans l'ÉCOSOC» et sur le thème qui sera développé lors de la session onusienne de 2015.

Aujourd'hui, le CLIPSAS est composé de 75 Obédiences, venant de France (7), Brésil (6), USA (5), Belgique, Colombie, Liban (4), Autriche, Chili, Équateur, Espagne, Grèce, Roumanie (3), Argentine, Italie, Madagascar, Pérou (2), Allemagne,

#### **symbolisme de l'Acacia**

(source: info-france.fr)

Bénin, Cameroun, Canada, Congo, Côte d'Ivoire, Danemark, Haïti, Luxembourg, Maroc, Pays-Bas, Portugal, Puerto Rico, San Salvador, Suisse, Togo, Turquie, Uruguay et Venezuela (1 Obédience nationale). Deux Obédiences françaises, une de Madagascar et une de Bulgarie sont en liste d'attente.

Vous trouverez d'autres renseignements sur le site internet [www.clipsas.com](http://www.clipsas.com), mais souvent dans un français très « googlerisé ».



*Sources de ces informations:  
Roger X. Lanteri et Paul Gourdot  
dans CLIPSAS, 30 ans  
Règlements et statuts du CLIPSAS*





## Qu'est-ce que ECOSOC ?

**L**e Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC) est avant tout un organe de coordination, qui cherche à régler les activités des 14 agences spécialisées onusiennes, des 10 commissions fonctionnelles et des 5 commissions régionales. En outre, ECOSOC examine les rapports de fonds et programme de l'ONU et adresse des recommandations aux organismes onusiens ainsi qu'aux États membres.

Selon la Charte des Nations Unies, ECOSOC est responsable de la promotion de standards de vie supérieurs, du plein emploi, de progrès économiques et sociaux; il doit également identifier des solutions aux problèmes économiques, sociaux et de santé; il doit faciliter la culture internationale et la coopération en matière éducative; il doit encourager le respect universel des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Pour mener à bien son mandat, ECOSOC consulte les milieux académiques, des affaires et les 2200 ONG accréditées. Le Conseil d'ECOSOC est formé par 54 représentants d'États membres responsables d'élire le Bureau d'ECOSOC.

### ECOSOC et les ONG

Une ONG accréditée peut participer aux programmes de travail et objectifs des Nations Unies. Cela lui permet notamment de jouer le rôle d'expert

technique, de conseiller et de consultant auprès des gouvernements et du Secrétariat ainsi que de participer aux travaux du Conseil et de ses divers organes subsidiaires, avec le suivi de leurs réunions, et aussi par des interventions orales et des déclarations écrites sur les points à l'ordre du jour de ces organes. L'ONG sera également invitée à participer aux conférences internationales convoquées par l'ONU, et aux sessions extraordinaires de l'Assemblée générale. Trois statuts peuvent être attribués aux ONG :

- 1 Le général (très grande ONG)
- 2 Le spécial (grande majorité pour les ONG petites, structures simples, mais connaissant un essor particulier)
- 3 Le roster (ONG qui ne peuvent entrer dans les deux autres statuts)

### Devoirs des ONG accréditées

Il y a actuellement 2236 ONG accréditées. Ces ONG peuvent venir du secteur économique, environnement, droit de l'homme, santé, université... Les ONG qui déposent une requête d'adhésion doivent s'engager à promouvoir le travail

et les idéaux des Nations Unies, notamment en matière de droits de l'Homme. Il faut avoir fait ses preuves dans ce domaine-là. Tous les 4 ans, les ONG soumettent un rapport détaillé à ECOSOC afin de renouveler leur statut. Si les activités de promotion des principes de la Charte de l'ONU sont insuffisantes, le statut peut dans le pire des cas être retiré. ECOSOC peut interpellé une ONG afin d'obtenir des informations sur une situation, un droit, un pays, etc.



*Première session de ECOSOC tenue à Church House de Londres, le 23 janvier 1946.*





# Le GIEC?

*Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat*



**A**près une semaine de discussions où chaque mot a été soigneusement pesé et soupiré, les scientifiques du GIEC ont pu présenter à la fin septembre de l'an dernier, à Stockholm, un état des lieux du changement climatique sous la forme d'un résumé à l'intention des décideurs.

Ce texte d'une vingtaine de pages, reposant sur les contributions de 250 scientifiques, confirme et amplifie le tableau déjà sombre dressé lors du précédent rapport de 2007. Passant en revue les différents paramètres qui permettent d'évaluer l'état de santé climatique de la planète, les experts ont fait des projections pour l'an 2100 en fonction de quatre scénarios de développement (du plus sobre au plus émetteur en gaz à effet de serre). Préalablement, le GIEC a précisé que l'influence humaine est à 95% la cause principale du réchauffement climatique. Ce pourcentage n'était que de 90% en 2007 et de 66% en 2001.

### Températures

Le GIEC estime probable que la Terre se réchauffe entre 0,3 degré et 4,8 degrés par rapport à la température moyenne de la période 1986-2005. La fourchette est certes encore très large. La cause de cette incertitude se trouve dans la quantité de gaz à effet de serre qui sera envoyé dans l'atmosphère au cours des prochaines décennies. Pour mémoire, le réchauffement moyen depuis 1880 s'établit à 0,85 degré.

Rappelons aussi que la Communauté internationale s'est fixé comme objectif de contenir le réchauffement de la planète à +2 degrés par rapport aux niveaux préindustriels, seuil au-delà duquel le risque d'emballement climatique devient extrêmement sérieux. Or, seul le scénario le plus sobre, le plus improbable aussi, permettrait de ne pas dépasser cette limite de 2 degrés.

### Niveau de la mer

Les experts du climat estiment que le niveau de la mer pourrait monter de 26 à 82 cm, voire davantage, jusqu'à 1 mètre dans le scénario le plus catastrophique. Des chiffres à comparer avec ceux de la période 1900-2010, où le niveau des océans s'est élevé en moyenne de 19 cm. Depuis 2007, année du précédent rapport, les scientifiques ont pris davantage en compte la fonte des glaces de l'Arctique, des glaciers du Groenland, mais également de l'accélération de la fonte d'une partie de l'Antarctique. À plus long terme, la fonte totale de la calotte glaciaire du Groenland pourrait conduire à une élévation du niveau de la mer de 7 mètres. Mais cela prendra certainement quelques centaines d'années !

Cette élévation progressive du niveau des mers va bien sûr toucher en premier lieu les États insulaires du Pacifique. Mais la revue *Nature Climate Change* vient de montrer que ces inondations pourraient rapidement toucher pas moins de 136 villes côtières de plus de 1 million d'habitants. Des villes comme Londres ou New

York risqueraient alors gros.

### Événements extrêmes

Les experts du GIEC s'attendent également à ce que le réchauffement climatique provoque des événements extrêmes plus intenses. Pour Thomas Stocker, de l'Université de Berne et vice-président du groupe du GIEC, **«les vagues de chaleur vont probablement se produire plus fréquemment et durer plus longtemps. Nous nous attendons à voir les régions actuellement humides recevoir davantage de précipitations et les régions sèches en recevoir moins.»**

Le résumé de ce premier volet sera suivi par d'autres rapports. Au printemps de cette année seront publiés des textes sur les impacts du réchauffement, puis sur les moyens de les atténuer. Et finalement, en octobre sortira la synthèse globale qui sera remise aux gouvernements. C'est ce document qui servira de base à la grande conférence sur le climat qui se tiendra à Paris en 2015 et qui aura pour mission de parvenir à un accord international applicable à tous les pays en 2020.



Sources :

*Philippe Dumartheray, 24heures  
www.ipcc.ch*



# Les flux migratoires:

## positifs ou négatifs?

**C**es réflexions reposent sur le livre «*Exceptional People: How Migration Shaped Our World and Will Define Our Future*» du Professeur Ian Goldin de l'Université d'Oxford. En lisant les quelques lignes ci-après, vous n'allez pas trouver un texte maçonnique, mais un écho sur l'économie mondiale. J'ai trouvé intéressant de joindre ces commentaires afin d'avoir une vision encore plus globale sur les avantages et les inconvénients que nous pouvons trouver dans la problématique migratoire.

Les flux migratoires ont toujours constitué un moteur de progrès humain et de dynamisme. Il est en effet démontré qu'ils aident les économies, tant développées qu'en voie de développement. Les débats autour de cette question reposent toutefois souvent sur des peurs plutôt que sûres des faits. Ian Goldin porte un regard nuancé sur la question.

Deux visions s'affrontent aujourd'hui. La première suggère que les migrants affluent à nos frontières et qu'ils volent nos emplois et, ce faisant, compromettent nos modèles sociaux. La deuxième défend l'idée qu'en dépit de troubles mineurs à court terme, les migrations internationales sont un bienfait : elles sont génératrices d'innovation et de dynamisme et alimentent la croissance économique à long terme. Le Professeur Goldin pense que ces deux caricatures sont trop simplis-

tes. Le poids des migrations se ressent localement à court terme. Comme pour le commerce, où les instincts des protectionnistes ont tendance à mettre de côté le besoin à long terme de sociétés plus ouvertes, le rôle principal des migrants dans le développement économique est souvent mis à l'écart par des mesures défensives visant à contenir l'immigration. Les répercussions économiques sont claires: les flux migratoires sont économiquement bénéfiques à la fois aux pays développés et aux pays en voie de développement. Comme pour le commerce, et au royaume de la libre circulation des idées, le repli sur soi est dommageable.

### Une population croissante et plus de frontières

Globalement, les 232 millions de migrants estimés dans le monde représentent près de 3% de la population mondiale. Avant l'utilisation généralisée des passeports, il y a une centaine d'années, et notamment au XIXe siècle, où les flux migratoires étaient très importants, jusqu'à un tiers des Européens ont émigré et plus d'un quart de la population américaine était issue de l'immigration. Même si nos sociétés comptent aujourd'hui une proportion de migrants moins importante qu'aux siècles précédents, leur nombre est en augmentation. Cela s'explique en partie par la multiplication par quatre du nombre de pays indépendants au cours du siècle dernier. Les personnes qui se déplaçaient au sein d'un pays,

comme l'Union soviétique, sont devenues des migrants. Au-delà de la multiplication par quatre du nombre de pays, la population mondiale compte aujourd'hui plus de sept milliards de personnes. Le nombre croissant de frontières et de personnes implique une augmentation du nombre de migrants, même si leur contribution relative à nos populations et à nos économies diminue.

### Tendances récentes des flux migratoires.

Fin 2012, trois migrants sur quatre vivaient dans un petit groupe de 24 pays, les États-Unis accueillant le plus grand nombre d'entre eux. Environ 70 millions de migrants ont migré d'un pays développé à un autre, et près de 65 millions sont partis de pays en voie de développement pour s'installer dans des pays plus riches. Environ 55 millions de migrants sont passés d'un pays de l'OCDE à un autre et un nombre croissant de personnes (actuellement près de 20 millions) a quitté l'OCDE pour aller dans des pays émergents, où les offres d'emplois se multiplient le plus rapidement. L'Union européenne est le plus grand terrain d'expérimentation de libre circulation des travailleurs. Même si l'émigration de pays comparativement moins riches comme la Roumanie et la Pologne a été importante, l'Allemagne, l'Italie et le Royaume-Uni ont été des sources et des destinations majeures de migration. L'expérience de l'Europe montre

que peu de gens migrent, avec des flux rarement beaucoup plus élevés que lorsque la circulation entre les pays était plus réglementée. Compte tenu du taux de chômage des jeunes de plus de 50% en Grèce et en Espagne, il est étonnant qu'aussi peu de jeunes aient migré. Cela confirme que les arguments autour de cette question sont souvent basés sur des peurs plutôt que sûres des faits. Les opportunités en termes d'emploi et de logement et d'autres composantes clés de la demande sont au moins aussi importantes que les facteurs de répulsion du côté de l'offre qui contribuent aux migrations.

### Pourquoi partent-ils ?

Il est dangereux de généraliser les phénomènes migratoires. Sur le flux annuel de près de 15 millions de migrants, la plupart peuvent être assimilés à une catégorie de mouvements transfrontaliers sur quatre : économique, pour les études, social et en tant que réfugié / demandeur d'asile. Il y a environ 5 millions de migrants économiques chaque année. Les migrants hautement qualifiés amènent une expertise ou des formations dans d'autres pays pour pallier à des manques de

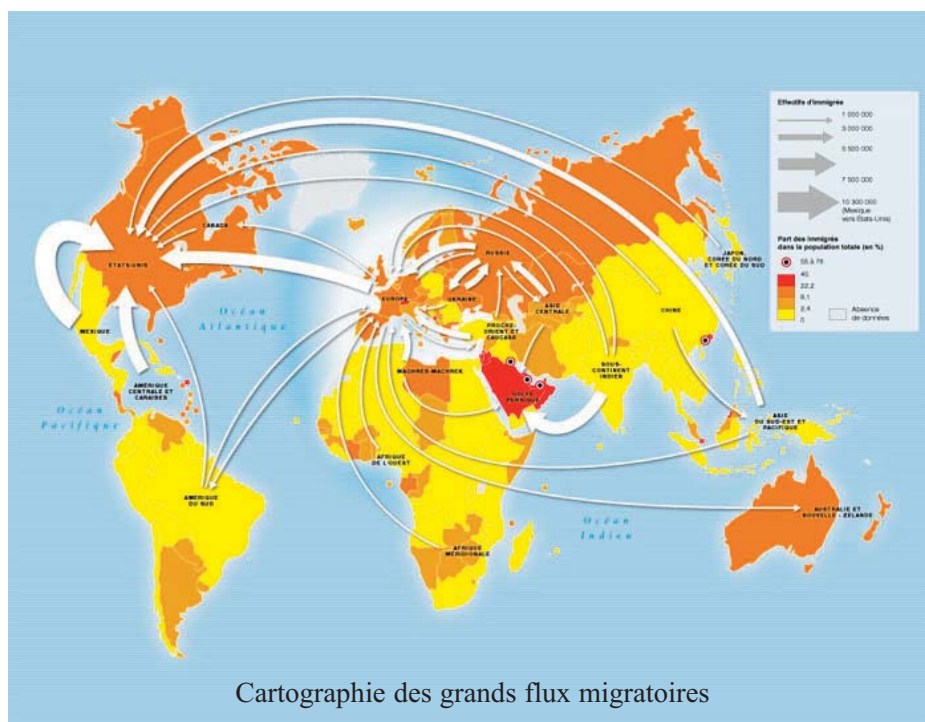
la main-d'œuvre locale. Les migrants peu qualifiés pallient généralement une pénurie de main-d'œuvre pour des emplois physiques ou des emplois que les locaux sont moins désireux d'accepter. Environ 3,5 millions d'étudiants migrent chaque année. Alors que certains pays, comme le Royaume-Uni, demandent aux étudiants de partir, d'autres, comme l'Australie et les États-Unis, ont profité des compétences de certains en leur permettant de rester. Par exemple, 68% des étudiants étrangers ayant obtenu un doctorat aux États-Unis en 2000 y étaient encore cinq ans plus tard. Près de 2 millions de personnes migrent pour des raisons sociales ou familiales chaque année, les couples et les familles souhaitant se rapprocher. C'est surtout le cas dans les pays bâtis par des générations plus récentes d'immigrants (USA, Canada et Australie), ainsi que dans les anciens empires coloniaux (notamment le Royaume-Uni et la France).

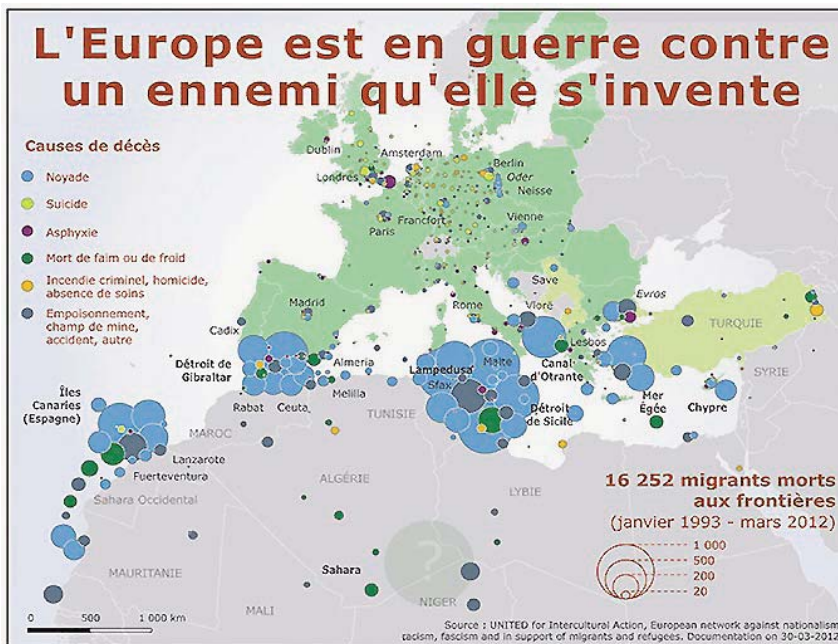
Les conflits et les climats de persécution poussent les gens à quitter leur pays. Les réfugiés et demandeurs d'asile représentent en moyenne près de 2 millions de migrants chaque année. Fin 2012, on dénombrait 15,4 millions de

réfugiés reconnus dans le monde, dont 80% accueillis dans des pays en voie de développement, contre 70% il y a dix ans. Le nombre de migrants sans papiers dans le monde est impossible à déterminer. Aux États-Unis ils sont toutefois estimés à environ 11 millions sur un nombre total de migrants de près de 50 millions, soit environ 22% du total.

### La guerre pour les talents

Au milieu des années 1990, plus de 30% des immigrants légaux aux États-Unis étaient hautement qualifiés. Des tendances similaires ont été observées en Europe. L'Allemagne a lancé un programme de «carte verte» en 2000 pour inciter l'immigration des travailleurs et combler des manques, notamment dans les secteurs de la santé et des technologies de l'information. La France a également pris des mesures pour attirer des universitaires, des scientifiques et des informaticiens. Le pourcentage de migrants qualifiés vers l'UE est ainsi passé de 15% au début des années 1990 à 36% dans les 14 pays d'origine de l'UE en 2011. Cette augmentation des migrations de travailleurs hautement qualifiés reflète les priorités des entreprises. Elles reconnaissent la guerre des talents dans laquelle elles sont engagées avec leurs concurrents. Les gouvernements les plus ouverts aux flux migratoires accompagnent leurs entreprises, dans une démarche avantageuse pour tous. Les entreprises sont plus souples, plus flexibles et rentables. Les gouvernements reçoivent des revenus plus importants et tirent parti du dynamisme des migrants hautement qualifiés. Les migrants hautement qualifiés ne sont toutefois pas les seules ressources vitales. Aux États-Unis, les migrants sans qualifications sont indispensables dans les secteurs de la construction et des services. Au Moyen-Orient, le développement de Dubaï ou d'autres émirats et du Qatar repose sur plus de 90% de main d'œuvre composée de migrants qualifiés et non qualifiés.





### En finir avec les mythes sur les migrations

Si les migrants jouent un rôle si essentiel, pourquoi tant d'inquiétudes? Le premier mythe est que les migrants prennent des emplois et détruisent les économies. La réalité est à l'opposé de cette croyance: les flux migratoires rendent les économies plus dynamiques, créent des emplois et déclenchent de la croissance à long terme. Aux États-Unis, les migrants ont créé des entreprises comme Google, Intel, PayPal, eBay et Yahoo. Les migrants qualifiés représentent en effet plus de la moitié des start-ups de la Silicon Valley et plus de la moitié des brevets déposés, alors qu'ils ne représentent qu'environ 15% de la population. Il y a eu trois fois plus d'immigrants que de natifs lauréats du Prix Nobel, membres de l'Académie Nationale des Sciences et directeurs de films oscarisés. Ces résultats anecdotiques trouvent systématiquement un écho à grande échelle. Des études menées par la Réserve fédérale de San Francisco ont récemment révélé que les «immigrants développent la productivité des économies en stimulant les investissements et en incitant à se spécialiser... Cela génère des gains d'efficacité et favorise les revenus par travailleur».

Des études sur l'impact fiscal net de l'immigration de migrants polonais, tchèques et autres au Royaume-Uni montrent que la contribution fiscale des migrants est nettement plus importante que les avantages et services dont ils ont bénéficié. À l'échelle mondiale, selon la Banque mondiale, une hausse de 3% des flux migratoires des travailleurs dans les pays développés entre 2005 et 2025 générerait des gains économiques mondiaux de 356 milliards de dollars US, certains économistes pensent que si les frontières étaient totalement ouvertes et que les travailleurs pouvaient aller où ils le souhaitent, l'économie mondiale pourrait gagner jusqu'à 39'000 milliards de dollars US sur 25 ans.

### Des inquiétudes légitimes, mais exagérées

L'immigration à grande échelle soulève toutefois des craintes légitimes. L'éventualité de bouleversements sociaux est bien réelle. Comme pour la mondialisation – une force positive pour le monde – les aspects positifs sont diffus et souvent intangibles, alors que les aspects négatifs sont violents pour une minorité de personnes. Le deuxième mythe concerne l'effet destructeur supposé des migrations sur les

économies développées en éloignant les talents des pays qui en ont le plus besoin. Il y a une part de vrai. Par exemple, des diplômés universitaires

»
**La «fuite des cerveaux» peut devenir un «gain de cerveaux»**

du Maroc (65%), de Gambie (60%), d'Iran (25%) et des Philippines (10%) quittent leur pays d'origine, généralement pour migrer vers des pays développés. La « fuite des cerveaux » est toutefois à relativiser pour deux raisons.

### La «fuite des cerveaux» peut devenir un «gain de cerveaux»

Premièrement, lorsque ces pays deviennent des centres de formation professionnels, ils peuvent produire beaucoup plus de travailleurs qualifiés au niveau national qu'avant le début de la «fuite». Les Philippines forment par exemple le plus grand nombre d'infirmières migrant vers les pays développés. Cependant, le pays compte aujourd'hui plus d'infirmières par habitant que des pays comparables ou des pays plus riches comme la Grande-Bretagne. Deuxièmement, l'argent envoyé (par les travailleurs migrants pour leurs familles et amis) de l'étranger est fondamental pour beaucoup d'économies en voie de développement. L'argent envoyé permet à beaucoup de gens de sortir de la pauvreté. Son impact, s'il est utilisé pour créer des entreprises ou investir dans le pays, est souvent bien supérieur à sa valeur initiale. En 2012, les flux estimés d'argent envoyé de l'étranger vers les pays en voie de développement atteignaient 401 milliards de dollars US. Pour le Tadjikistan, ces flux représentent presque la moitié du PIB et pour le Liberia et le Lesotho près de 30%. Bien gérée, avec une gouvernance appropriée et des investissements intelligents, la «fuite des cerveaux» peut devenir un «gain de cerveaux» pour les pays en voie de

développement. Promouvoir la circulation des cerveaux, qui permet aux migrants qualifiés de revenir dans leur pays d'origine avec des technologies et des opportunités d'investissement liées à leurs expériences migratoires, peut également jouer un rôle non négligeable en termes de croissance intérieure, comme l'ont démontré Taïwan, Israël et la région du Bangalore en Inde.

### En conclusion

L'offre de travailleurs va devoir se renforcer dans les temps qui viennent, et devra compter avec des travailleurs étrangers. La population mondiale vieillit. En 1950, la population de plus de 80 ans n'était que de 14 millions de personnes. Ils sont plus de 100 millions aujourd'hui, et les projections actuelles prévoient près de 400 millions de personnes de plus de 80 ans d'ici 2050. La main d'œuvre dans les pays de l'OCDE devrait passer de 800 millions à près de 600 millions de travailleurs à l'horizon 2050 et les taux de dépendance augmenter rapidement en raison du recul des taux de natalité en deçà des niveaux de renouvellement dans toutes les régions à l'exception de l'Afrique. Le phénomène touchera particulièrement l'Europe, l'Amérique du Nord et le Japon. Les pays en développement seront également affectés; d'ici 2050, les projections estiment à près de 20% et 31% la

population indienne et chinoise, respectivement, de 65 ans et plus.

### La tâche colossale d'accompagnement des flux transfrontaliers de personnes

Bien que les flux migratoires soient un élément essentiel du développement mondial, aucune organisation n'est en place à l'échelle mondiale pour accompagner les flux transfrontaliers de personnes. Les migrations internationales sont orphelines dans le vaste monde des institutions de gouvernance mondiale. L'Organisation internationale pour les migrations ne fait pas partie des Nations Unies et pourrait être amenée à jouer un rôle constitutionnel mondial plus actif. La première chose à faire est de s'entendre sur une définition des migrations et de développer une base de données mondiale, sachant qu'il n'existe aucu-

ne base statistique commune à des fins d'analyses sur lesquelles reposeraient des politiques communes. Le deuxième objectif est de définir des règles d'assistance aux migrants, notamment en termes de permis de travail temporaire et de droits de base. Les migrations ont toujours été un moteur clé du progrès humain et de dynamisme. À l'ère de la mondialisation, la mise en place croissante de barrières contre les migrants menace la croissance économique et la durabilité de nos économies et de nos sociétés. La libre circulation des personnes, comme des marchandises, demeure une perspective utopique, même si certaines régions, comme l'Europe, ont prouvé que cela pouvait fonctionner.



Titre : Flux migratoire (2012)

Artiste : Geneviève Mercure

Cette œuvre illustre la communication et les liens qui nous rassemblent. Le pont, fort par son symbolisme, démontre un passage entre deux mondes, entre deux lieux. Habité par un flux migratoire, le pont rappelle la communication entre les gens, servant d'étape dans leur cheminement. Le pont est soutenu par un et utilisé par tous, l'humain devient le pilier de sa construction, de sa vie.



**PHL Consulting**  
**Formation & Coaching**

*Demandez la brochure de nos formations en communication, vente, management, efficacité personnelle, assurances CH. Coaching et consulting pour PME. Organisation en Suisse ou à l'étranger.*

*4 chemin de la Batelière – CH-1007 Lausanne  
+41 (0)79 891 84 61 ou lang.philippe@bluewin.ch*

# Flux migratoires - Principes humanitaires et valeurs maçonniques: une proximité



## peu surprenante:

### *L'exemple du CICR*

## 150 ans d'action humanitaire

**E**n cette année 2014, le GOS sensible aux tensions que provoque chez nos concitoyens l'équilibre parfois difficile à trouver entre défenses de la souveraineté nationale, succès de notre économie et maintien de nos valeurs traditionnelles d'accueil et de respect des droits humains, a choisi d'inviter nos loges à plancher sur le thème des flux migratoires. La récente votation qui a montré l'acceptation par une faible majorité de citoyens de l'initiative populaire «Contre l'immigration de masse» et qui de fait a scindé le pays en deux, en est une très bonne illustration. Dans ce contexte, il m'a paru utile de partager avec nos lecteurs quelques réflexions sur la proximité des engagements maçonniques et les valeurs qui guident le travail d'une des plus nobles organisations humanitaires internationales, qui contribue à la fierté de la Suisse et à son image de terre de paix et d'asile.

Institution suisse née à Genève il y a un peu plus de 150 ans, le Comité International de la Croix Rouge (CICR) fait partie de notre patrimoine national. La plupart d'entre nous connaissent son mandat humanitaire au service des victimes des conflits armés et ont parmi leurs connaissances ou leurs proches quelqu'un qui a consacré quelques mois ou quelques années de sa vie au service de cette noble cause. Inspiré par l'ambition courageuse de

son fondateur Henry Dunant, les valeurs fondamentales qui sous-tendent son action sont souvent très proches de celles qui fondent notre démarche initiatique et inspirent nos efforts pour tailler inlassablement notre pierre et contribuer ainsi au progrès de l'humanité. Que l'on parle d'Indépendance, de Neutralité ou d'Impartialité dans le domaine de l'action humanitaire, de Fraternité, de Tolérance ou de Respect de la différence en ce qui concerne les valeurs de la Maçonnerie, on est au cœur d'une approche qui montre clairement que les deux démarches sont issues d'un même courant de pensée.

C'est sur le champ de bataille de Solferino au nord de l'Italie qu'Henry Dunant a pris conscience de l'énorme cruauté et gâchis que constituait le fait de laisser agoniser sans soins les blessés des armées en présence, alors que hors de combat ils ne représentaient plus de danger à leurs ennemis réciproques. Mobilisant les bonnes volontés alentour il improvisa l'embryon de ce qui formerait plus tard les services de santé des armées en campagne. Ce geste humanitaire impartial visant à venir en aide aux blessés tant amis qu'ennemis nous rappelle le serment prononcé lors de l'initiation quant il est demandé au profane de prêter assistance à tous ses FF en toutes circonstances en lui disant:

*«Monsieur, s'il vous arrivait de reconnaître, parmi les FF et les SS*

*réunis autour de vous, un homme ou une femme que dans votre vie profane antérieure vous auriez pu considérer comme un ennemi, n'hésitez pas à lui serrer la main, de la même manière qu'il n'hésiterait pas à serrer la vôtre.»*

Réunissant d'abord ses amis proches à Genève pour les sensibiliser à cette idée, puis mobilisant avec leur aide les bonnes volontés des gouvernements de l'Europe de l'époque, Henry Dunant réussit à encourager la mise sur pied d'une série de conférences internationales visant à codifier de nouvelles normes humanitaires. Les quatre Conventions de Genève de 1948 et leurs protocoles additionnels, aujourd'hui ratifiés par la quasi-totalité des pays du monde, constituent l'essence du «Droit International Humanitaire» qui définit les règles visant à protéger et assister les innombrables victimes des conflits armés qui continuent de faire rage dans tant de parties du Monde.

Si tant est que plusieurs civilisations sur tous les continents eussent su créer,



---

parfois des siècles auparavant, des normes humanitaires visant à respecter l'ennemi, à fixer des règles de comportement des combattants et à épargner la vie de ceux qui ne participaient pas ou plus au combat, c'est l'œuvre de la Croix-Rouge qui a permis de rendre aujourd'hui ces règles pratiquement universelles.

Il est intéressant de se pencher par ailleurs sur l'influence qu'a eue la Franc-Maçonnerie sur les réflexions faites par Henri Dunant et ses pairs dans leur conception de ces normes humanitaires. Une chercheuse Mme Anne Piraux s'y est employée dans un récent mémoire en vue de l'obtention de son "Master in Advances Studies", brillamment récompensée par le Prix de la Francophonie en 2013. Il s'intitule: «*Hétérodoxie de la compassion: influence de la franc-maçonnerie dans l'émergence de l'action humanitaire sécularisée au XIXe*». Le lecteur intéressé peut le consulter sur Internet à l'adresse suivante: <http://www.cerah-geneve.ch/recherche/memoires/HistoryHumanitarianism/CERAH-dissertation-Anne-Piraux.pdf>.

Anne Piraux y analyse les nombreux points de convergence entre la pensée maçonnique et celle des fondateurs de la Croix-Rouge ainsi que d'autres courants humanitaires de l'époque. Elle tente, comme de nombreux chercheurs avant elle, mais hélas sans plus de succès, de confirmer la rumeur selon laquelle Henry Dunant était Franc-Maçon.



Depuis 150 ans l'idée d'Henry Dunant a fait son chemin et s'est beaucoup développée. La transformation progressive des conflits armés et des méthodes de combat a vu la nécessité de faire évoluer le droit et les méthodes d'interventions opérationnelles pour répondre de façon plus efficace aux souffrances et aux besoins de nouvelles catégories de victimes.

Des sociétés de Croix-Rouge ou de Croissant-Rouge (qui travaillent selon des critères et principes identiques) se sont créées dans tous les pays du monde. Selon les pays, leurs traditions ou leurs cultures spécifiques, des programmes sont mis en place non seulement pour faire face aux situations de guerres, mais aussi pour répondre aux besoins croissants des victimes de catastrophes naturelles toujours plus dévastatrices, ou encore de celles qui sont tout simplement dans le besoin en situation de paix.

Parmi les groupes les plus vulnérables, figurent depuis la Seconde Guerre mondiale les civils, victimes bien plus nombreuses des conflits modernes que les combattants. Autre phénomène en augmentation exponentielle : les mouvements de populations. Aux nombreux groupes de personnes déplacées à l'intérieur des frontières de leur propre pays s'ajoutent des millions de réfugiés. Ces gens prennent souvent la route de l'exil par crainte pour leur vie (persécution, guerres – exemple récent : la Syrie) ou pour cause de catastrophes naturelles (tremblements de terre, inondations par exemple). À ceux-ci vient s'ajouter le nombre croissant de ceux qu'une situation économique précaire et a priori sans avenir chez eux pousse à prendre de très grands risques pour leur vie pour traverser mers et frontières dans l'espoir d'un sort meilleur dans un pays d'accueil.

La situation de pays (la majorité du nord), qui bien que traversant leurs

propres crises parfois très sérieuses sont considérés comme des terres d'asile prospères et accueillantes, paraît très enviable pour beaucoup d'entre eux. Et la pression démographique ainsi que les multiples défis que représente l'intégration de certains groupes dans les pays d'accueil ne sont pas négligeables. L'Europe entière cherche aujourd'hui à trouver ce juste équilibre entre libre circulation des personnes à l'intérieur des frontières d'une communauté d'états qui se veut solidaire et sauvegarde des intérêts nationaux. Rien de plus naturel. Le danger vient pourtant de l'amalgame simplificateur trop souvent encouragé pour des raisons de politique partisane, entre des groupes vulnérables très différents les uns des autres et dont les raisons d'émigrer sont très diverses. C'est sans compter bien sûr, sur tous ces travailleurs immigrés de plein droit (et ils sont nombreux), qui ne cherchent aucunement une aide humanitaire, mais viennent simplement apporter un savoir-faire tant recherché par nos économies prospères!

Les maçons, quelles que soient leurs sensibilités propres et la traduction démocratique de leurs choix dans les urnes, se doivent de procéder de la façon la plus objective qui soit et dans le plein respect de leurs engagements de Tolérance et de Fraternité, à l'examen objectif de ces différences. Ainsi chacun pourra en son âme et conscience, dans l'équilibre nécessaire de ses convictions personnelles et de ses engagements de Franc-Maçon trouver la réponse qui convient aux défis humains complexes qui se posent à nous, sans les confondre avec des enjeux politiques et économiques majeurs, pas moins importants, mais d'une tout autre nature.

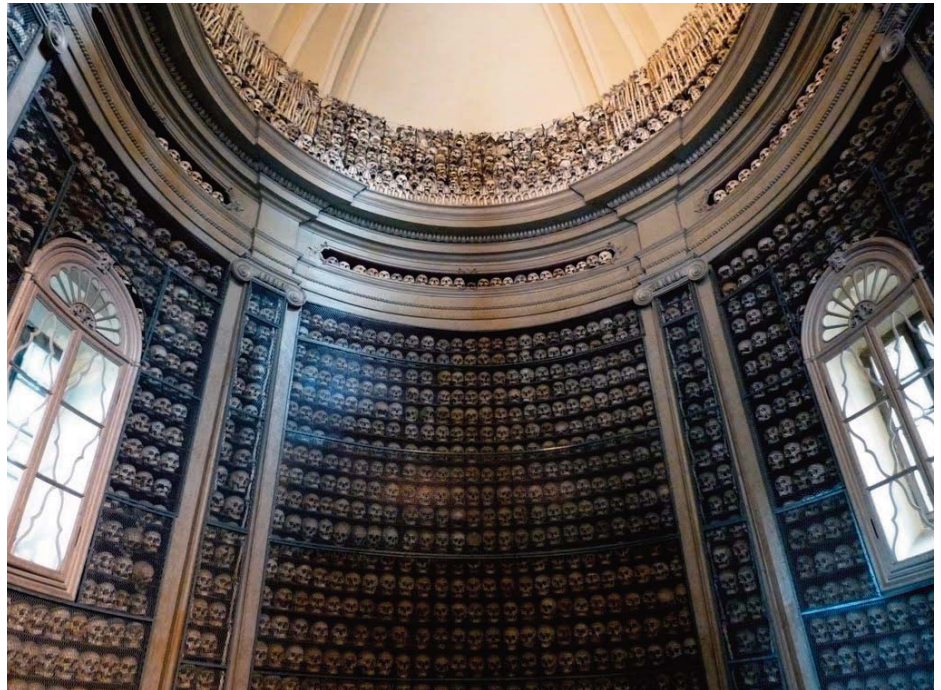
Le CICR, quant à lui, prenant acte que l'efficacité de ses interventions est directement liée à sa capacité à analyser les crises humanitaires dans leur



complexité globale et systémique s'est engagé depuis longtemps au côté de ces populations migrantes vulnérables en complément du travail considérable fourni par les agences internationales ou nationales qui ont des mandats spécifiques dans ce domaine. Son devoir se limite pourtant à de stricts critères de besoins humanitaires et s'arrête là où les décideurs politiques doivent prendre le relais sans pour autant porter atteinte au respect fondamental des droits de l'homme.

Son Directeur-Général, Monsieur Yves Daccord (voir annonce page 35) a accepté l'invitation que lui a faite la RL Le Labyrinthe à venir s'exprimer lors d'une exceptionnelle Tenue Blanche Fermée qui sera organisée le samedi 3 mai prochain au grand temple du Cercle Maçonnique de la rue de la Scie à Genève. Cette importante tenue, qui se tiendra sous l'égide du GOS est coorganisée avec nos FF des RR LL «Apollonius de Tyane», «Évolution», «Mozart et Voltaire» et «Venoge». Nous espérons avoir le plaisir d'y accueillir de très nombreux FF de notre obédience ainsi que de nombreux visiteurs. Elle sera l'occasion de porter un regard neuf sur ces questions humanitaires essentielles qui n'ont jamais laissé les Suisses indifférents et dont les principes fondamentaux font un écho si évident à notre engagement maçonnique.

F.: A.: V.: M.: en chaire de la R L «Le Labyrinthe» à l'Or.: du Genevois.



Ossuaire de SOLFERINO (plus de 7000 soldats français, italiens et autrichiens morts pour la Patrie en 1859 reposent ici ...ensemble...pour l'éternité.)

Source: Danny Fischer (24.04.2011).



Bataille de Solferino, 24 juin 1859: Napoléon III ordonne au futur maréchal Regnaud d'engager le combat avec la garde impériale.

# La différence entre la migration et les réfugiés



**Q**uelques définitions: Une migration humaine est un déplacement du lieu de vie d'individus. C'est un phénomène probablement aussi ancien que l'humanité. (Wikipédia)

Un réfugié au sens de la Convention relative au statut des réfugiés et des apatrides est une personne qui se trouve hors du pays dont elle a la nationalité ou dans lequel elle a sa résidence habituelle; qui craint avec raison d'être persécutée du fait de sa «race», de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, et qui ne peut ou ne veut se réclamer de la protection de ce pays ou y retourner en raison de ladite crainte. Les personnes essayant d'obtenir le statut de réfugié sont parfois appelées demandeurs d'asile. Le fait d'accueillir de telles personnes est appelé asile politique. Les demandes

d'asile faites dans les pays industrialisés se fondent le plus souvent sur des critères et des motifs politiques et religieux. (Wikipédia)

La Convention du 28 juillet 1951 relative au statut des réfugiés, dite Convention de Genève, définit les modalités selon lesquelles un État doit accorder le statut de réfugié aux personnes qui en font la demande, ainsi que les droits et les devoirs de ces personnes (HCR-ONU).

Les Accords de Schengen et de Dublin ont pour objectif de coordonner les efforts des États membres de l'UE en vue de renforcer les libertés individuelles des citoyens et, parallèlement, d'améliorer la sécurité en Europe. En d'autres termes, cela signifie que la garantie de la sécurité intérieure, tout comme la maîtrise des flux migratoires dans le domaine de l'asile, ont été, depuis longtemps, reconnues comme des problèmes auxquels on ne peut

plus faire face à l'échelon national et qui doivent donc être résolus par une démarche concertée et cohérente de tous les États. (ODM)

<https://www.bfm.admin.ch/content/bfm/fr/home.html>

## Développements

Depuis son apparition, il y a environ 200'000 ans, l'homo sapiens sapiens est un migrant par nature, voici environ 80'000 ans, ce chasseur cueilleur quitta son Afrique natale sur les pas de quelques prédécesseurs hominidés, comme l'homo erectus avant lui. Il conquiert les continents aidé par le bas niveau des océans causé par les glaciations, franchissant des gués ou des banquises. Son ingéniosité fit le reste, la pirogue à balancier par exemple, lui permit de coloniser l'Australie et la Polynésie. Son aspect physique et la couleur de sa peau se transformèrent au gré des actions conjuguées des



**Garage Jean Krucker SA**  
158, route de Thonon 1245 Collonge-Bellerive



Notre expérience vous assure...  
La qualité d'un service sur mesure

Jean-Jacques Sébire  
+41 (0)79 418 72 01  
+41 (0)22 752 15 15

conditions climatiques et du taux de mélanine en rapport avec l'ensoleillement. Bien qu'un peu mélangé aux néanderthaliens au cours de ses pérégrinations, l'homme moderne demeure l'unique espèce humaine vivant sur le globe. Nous sommes donc tous issus de la même lignée, fruits d'un instinct nomade et d'une pression démographique générale. Une fraternité migrante en quelque sorte.

L'histoire de l'homme est indissociable de la migration; ainsi **les réfugiés** sont aussi **des migrants** au même titre que les personnes déplacées suites aux guerres asymétriques. Cette migration est polymorphes, elle peut prendre des formes nouvelles émergentes comme celle de réfugiés climatiques ou/et écologiques y compris dans des pays développés. Pour rappel les accidents nucléaires de Tchernobyl en 1986 (375 000) et Fukushima en 2011 (125 000). Ainsi chaque année se sont des millions de personnes qui sont forcées de partir dans l'urgence, le plus souvent sans grand espoir de retour. Tous les réfugiés ont des besoins d'assistance communs et basiques en eau, nourriture, en soins et surtout en abris. Sans parler des soins médicaux d'urgences, nécessitant souvent des interventions chirurgicales. Ils finissent le plus souvent dans des camps de toile dressés à la hâte; dans lesquels malheureusement les conditions de vie et d'hygiène demeurent précaires ainsi que la sécurité aléatoire surtout pour les plus faibles, les agressions et les viols y sont monnaie courante.

**Les migrants «réguliers»** migrent sous certaines conditions (visas, contrats de travail, études, etc.). En général pour des raisons socio-économiques et de confort personnel, répondant surtout aux besoins du primaire ou du tertiaire des pays d'accueils (dans le médical, la construction ou l'hôtellerie par exemple). La plupart

ont des plans à plus ou moyen terme de retourner vivre dans leur pays de provenance ou de s'établir de manière définitive dans le pays d'accueil, non sans avoir fait venir leurs familles auprès d'eux. Ces migrations sont orchestrées souvent par les pays demandeurs (annonces de recrutement, loterie de cartes vertes, facilités d'immigration, etc.).

Ce fût le cas, par exemple, dans les années 70 où des milliers d'ouvriers italiens et espagnols furent appelés à venir en Suisse. Leur statut de saisonniers, aboli depuis lors, ne leur permettait pas le regroupement familial et les forçait à quitter 3 mois par année le sol helvétique.

**Les migrants «clandestins»** et bon nombre de réfugiés préférant quitter des camps surpeuplés ou des conditions de vie insoutenables et sans avenir, tentent leur chance. Pour eux c'est le travail et le séjour illégal qui les attendent avec la crainte d'être pris à tout moment. La vie dans la clandestinité n'est pas chose aisée. Certains risquent le tout pour le tout pour un «eldorado» que beaucoup n'atteindront jamais, les plages de Lampedusa peuvent en témoigner. Les clandestins partagent les mêmes routes migratoires, filières gérées par la criminalité organisées. Souvent ses «migrants de 2e classe» se voient confisquer leurs documents par les passeurs ou eux-mêmes préfèrent s'en débarrasser avant d'entrer dans l'espace Schengen. Parfois il faut travailler en court de route plusieurs années pour pouvoir payer son passage. Il n'est pas rare que certains essaient 3 ou 4 fois. Les plus chanceux arrivant à passer aux travers des mailles du filet, vont se fondre pour beaucoup dans la nature une fois arrivés en Europe, vivant d'expédients, de cueillette de fruits ou d'autres petits boulots pour des salaires de misères, sans assurances ni normes de sécurité (à qui se plaindre?). D'autres déposent de manière spontanée une



Centre de Vallorbe

demande d'asile auprès des organes de contrôle à la frontière ou lorsqu'ils se feront prendre inopinément.

La demande déposée, débute le traitement de la procédure qui débouche ou non sur le sésame tant espéré ou sur la non entrée en matière (*NEM*). Bien difficile de discerner la vraisemblance ou la véracité des auditions. De plus certains s'égarent eux-mêmes à force d'alias et d'histoires inventées. Flot de misère et de détresse humaine où se mêlent parfois victimes et bourreaux, gens de bonne fois, criminels et imposteurs. Soulignons au passage l'énorme travail qu'accomplit l'Office fédéral des migrations. Pendant les 3 premiers mois, les requérants d'asile ont l'interdiction de travailler, cette période peut être amenée à 6 mois selon les cas. Par devoir de réserve, je ne me prononce pas sur ces délais qui ont certainement leur raison d'être; faut-il simplement constater que pour le citoyen lambda, voyant «flâner» les réfugiés dans les rues, son préjugé de «réfugié=profiteur» risque d'en être exacerbé.

### Les faits

La majorité des requérants d'asile ou de migrants ne posent pas de problème d'intégration. Sans cette immigration, la Suisse, tout comme d'autres pays européens ne connaîtraient pas la prospérité. Quelle famille suisse n'est pas issue toute ou partie de la migration ou n'a pas de membres ou d'amis proches étrangers. De grosses

entreprises fondées par des migrants ou des personnes arrivées comme réfugiées sont devenues les fleurons de l'industrie suisse.

Malheureusement il ya toujours une zone d'ombre, il est vrai qu'une faible minorité d'étrangers (migrants et réfugiés confondus) profitent des services sociaux de manière éhontée, s'adonnent à toutes sortes d'activités délictueuses et criminelles nuisant à la société dans son entier. Pis, il fond les choux gras d'une certaine presse qui leur trouve des circonstances atténuantes. Les partis populistes enflent et instrumentalisent leurs méfaits et les cancans du café «du commerce» ravivent des braises encore fumantes d'un eugénisme qui a plongé l'Europe dans l'obscurantisme voici une bonne septantaine d'années.

### Conséquences pour la Franc - Maçonnerie

Il n'y a pas de baguette magique mais néanmoins je vois trois pistes où la Franc-Maçonnerie peut intervenir pour diminuer les facteurs aggravants de cette situation migratoire difficilement contrôlable.

**La 1<sup>ère</sup> d'ordre de la maçonnerie universelle;** lorsque dans les conflits armés implique des Frères dans les 2 camps. Ne pourrait-on pas leur rappeler la signification du signe de détresse?

**La 2<sup>ème</sup> la neutralité active.** La Franc-Maçonnerie a un devoir de souvenir de ce qu'elle a vécu durant le IIIe Reich, quand les nazis inventèrent le concept de complot «Judéo-maçonnique» et ses aboutissements. Pensons à nos Frères persécutés de nos jours dans certains pays. Il y a une analogie avec les persécutions qu'ont pu endurer des migrants dans leurs pays.

**La 3<sup>ème</sup> d'ordre personnel,** les migrants et les réfugiés ont besoin d'empathie. Voir simplement en eux des humains comme les autres avant tout. Faire leur connaissance, communiquer et échanger tout en appelant un chat un chat.

**Une chose importante est aussi de consommer intelligemment en choisissant les produits au moindre impact environnemental et surtout renouvelables, car les conditions climatiques tout comme il y a 80 000 ans sont redevenues un important facteur de migration.**

F.: BEST



### Lampedusa, réfugiés ou migrants



L'ouvrage édité à l'occasion du 50<sup>ème</sup> anniversaire du G.O.S. est toujours disponible. Prix 20 CHF + port éventuel. Contact ci-dessous pour commander ou via le G.O.S. qui transmettra.

Das anlässlich des 50-Jahre-Jubiläums des G.O.S. herausgegebene Werk ist noch erhältlich. Preis CHF 20.- plus allf. Porto. Bestellungen s. unten oder via G.O.S., der sie weiterleitet.

L'opera edita in occasione del 50<sup>esimo</sup> anniversario del GOS e' ancora disponibile. Prezzo di 20 CHF + spese di spedizione eventuali. Usare il contatto qui sotto per comandare o attraverso il G.O.S. che trasmettera'.

La obra editada en ocasión del cincuenta aniversario del G.O.S. está aún disponible. Precio 20 francos suizos + gasto de envío eventual. Para su pedido contactar al suscrito o vía G.O.S. que transmitirá.

[contact@g-o-s.ch](mailto:contact@g-o-s.ch)

---

# Sommes-nous tous égaux?

(Un livre, une idée)

**L'**égalité est le leitmotiv de la démocratie. Dès lors, comment accepter que certains hommes soient naturellement plus disposés que d'autres à prendre le pouvoir? Pierre-Henri Tavoillot décrypte la source de l'autorité dans «Qui doit gouverner?»

Le spectacle de l'égalité humaine n'est visible guère plus de deux jours dans le cours d'une existence: celui de la naissance et celui de la mort. Rien ne ressemble plus à un nouveau-né qu'un autre nouveau-né; rien ne ressemble plus à un moribond qu'un autre moribond. Mais entre les deux, c'est l'inégalité qui règne. Les différences de physique, de talents, de condition, de volonté, de chance: tout cela entraîne d'innombrables petites hiérarchies que l'on accepte de plus ou moins bonnes grâces et qui sont source d'envie, de ressentiment et de conflits. Le rôle de la politique consiste à les neutraliser ou, du moins, à les maintenir dans des limites acceptables et surtout acceptées. Ce qui peut se faire selon deux logiques opposées:

**soit, on affirme l'égalité de droit entre tous les hommes en considérant les hiérarchies comme inessentiels et secondaires, c'est la solution démocratique moderne;**

**soit, au contraire, on «durcit» une hiérarchie particulière pour en faire le principe incontestable**

**d'organisation de la société, c'est la solution aristocratique ancienne.**

Mais, dans les deux cas, il faut produire un discours puissant et convaincant montrant, pour le premier, que les hommes sont égaux en dépit des différences évidentes; et, pour le second, qu'il y a des hommes supérieurs en dépit du fait qu'ils naissent, meurent et vont au petit coin tout comme les inférieurs.

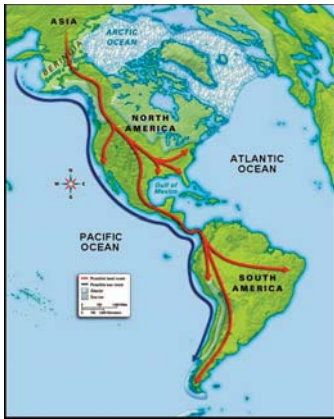
L'invention du régime de la domination politique (l'État) va placer l'humanité dans ce second cas de figure. Il va donc falloir imaginer de bonnes raisons qui justifient (comme une sorte de rationalisation a posteriori) la prise de pouvoir de certains hommes sur d'autres. Sans doute, les différences de force ou de puissance peuvent jouer, mais elles ne suffisent pas. Car, contrairement à ce que dit l'adage, la raison du plus fort n'est jamais la meilleure, puisqu'elle ne dure que ce que dure la force, c'est-à-dire pas très longtemps. Pour garantir le développement durable du pouvoir, il faut donc trouver le moyen pour qu'il s'impose même en l'absence physique de son détenteur: il faut inventer un pouvoir abstrait. Ce qui exige d'apporter une réponse à deux problèmes: sur quel principe repose la domination politique (c'est la question de l'autorité souveraine ou de la légitimité)? Et selon quelles modalités doit-elle s'effectuer (c'est la ques-

tion du meilleur régime ou de l'art politique)?

Pour dire autrement: d'où provient l'autorité et comment doit-elle s'exercer? Leur apparition inaugure la longue histoire de la justification du pouvoir, bien ailleurs qu'en Grèce et bien avant le IV<sup>e</sup> siècle. Cette histoire continue d'être la nôtre.



Pierre-Henri Tavoillot est philosophe, spécialiste de l'histoire de la philosophie politique.



# Quelques réflexions sur les phénomènes migratoires.

F.: Edouard Mancini

**L**e phénomène migratoire est une conséquence, un effet, dû à des variations de conditions: économiques, climatiques, conflictuelles extérieures à l'homme, ne permettant plus à une population de vivre sous ces conditions à l'endroit où elle se trouve. Des milliers d'années d'Histoire des hommes ont fait apparaître que l'homme est un animal migratoire parce qu'il doit se conformer aux quatre paramètres qui caractérisent la vie humaine: les nécessités, les possibilités, les résultats, et les conséquences à long terme.

La plus ancienne et la moins connue est la migration des indo-européens. Selon l'hypothèse kourgane de Marija Gimbutas, le foyer originel des Indo-Européens serait localisé en Europe de l'Est, dans la steppe pontique située au nord de la mer Noire. De ce berceau, l'expansion indo-européenne se serait faite à partir d'environ 4 000 ans av. J.C. selon un mode guerrier, par soumission de populations d'agriculteurs préexistantes, vers l'ouest pour les Européens actuels, vers le sud pour les anciens Anatoliens et vers l'est pour une partie des Indiens actuels, pour les Iraniens actuels, et pour le peuple disparu des Tokhariens.

Les légendes ancestrales disent que les peuples migrants n'ont fait que suivre les moutons qui cherchaient de l'herbe nouvelle; dans certains cas, les moutons ont même été précédés par des cavaliers-guerriers.

Ce n'était plus de la migration, mais de l'invasion.

En 10.000 ans, les exemples ne manquent pas où les hommes à cheval ou à pied ont suivi ou précédé les moutons qui, eux-mêmes, suivait la course du soleil.

Curieusement, la plupart des migrations se sont faites dans le sens Est-Ouest, comme le déplacement du Soleil.

D'autres à cause de difficultés géologiques ont suivi le sens Ouest-Est; c'est le cas de ce qui s'est passé pour justifier la construction de la Grande muraille de Chine; elle devait empêcher les Mongols et les Mandchous de pénétrer en Chine, mais aussi empêcher les Chinois de sortir.

Autre exemple: à l'une des époques glacières, il y a plus de 60.000 ans, le détroit de Behring, entre les îles Aléoutiennes et l'Alaska, fut entièrement couvert par un épais glacier et cela permit à des peuples mongols et mandchous de franchir le détroit et se répandre dans tout le continent américain jusqu'à Ushuaia.

C'est certainement la plus importante migration connue, sur un espace énorme et sur les deux hémisphères.

En Europe, souvenons-nous de l'hiver de l'année 406 où en décembre la température fut tellement basse que le Rhin gela depuis Bâle jusqu'à Mayence.

L'épaisseur de la glace fut telle que les nombreuses tribus stationnées sur la rive droite du fleuve purent le franchir avec hommes, femmes, troupeaux et bagages et ils vinrent ainsi se répandre sur la rive gauche et sur l'Est du monde Gallo-Romain de la Gaule Belgique.

Les Francs saliens et Mérovingiens s'installèrent en Belgique et dans ce qui

deviendra la France; les Visigots continuèrent jusqu'en Espagne; les Ostrogoths suivirent la vallée du Rhône et allèrent piller Rome en 410; les Angles traversèrent la Manche et s'établirent en Angleterre en lui donnant leur nom.

Les Alamans restèrent sur la rive gauche du Rhin, mais débordèrent jusqu'au nord de la Suisse; les Burgondes vaincus par les Francs s'établirent le long des Alpes jusqu'à Lyon.

Ce fut l'un des leurs qui devint Roi des Burgondes en 480 jusqu'en 516 et installa son château à Genève.

Il est l'auteur de la Loi Gombette ou la réforme du droit romain.

La nièce de Gondebaud Clotilde épousa Clovis roi des Francs, celui-ci se convertit au christianisme en 496 après sa victoire sur les Alamans à la bataille de Tolbiac.

Une nouvelle émigration se mettait en place, le christianisme se répandait dans toute l'Europe l'Empire romain avait disparu, l'Europe de l'Ouest en pleine déshérence allait se réorganiser selon la foi chrétienne.

**Nous en sommes encore les héritiers au XXI<sup>e</sup> siècle.**

L'histoire des migrations demande d'importants développements. Si nécessaire, il y a matière à raconter. Cependant, je m'en tiendrai pour le moment à ce rappel des migrations qui a été un des foyers de notre héritage culturel et civilisateur.



# Humour... quoi que?

## La fin des clubs exclusivement réservés aux hommes?



F.: P. A.

**L**a règle « men only » cède-t-elle du terrain ? Souvent discuté ces dernières années, le fait qu'une partie des clubs qui organisent le British Open de golf ne comptent que des membres masculins, continue à être un sujet brûlant. Au début de l'année, Giles Morgan, directeur de marketing chez HSBC, un des plus importants sponsors du British Open, a constaté que ce ne sera pas une « situation facile » pour son entreprise de soutenir un tournoi qui discrimine certaines couches de la population.

Depuis quelques années, l'organisateur du British Open est exposé à une critique grandissante parce qu'au Royal Troon, à Muirfield ainsi qu'au Royal St. George's les femmes continuent à ne pas être admises comme membres. Peter Dawson, directeur du R&A, est parfaitement conscient de cette problématique. Il vient de commander un sondage auprès de tous les sponsors de ce tournoi du grand chelem pour situer l'importance des problèmes entre eux et les clubs exclusivement masculins. L'année dernière au British Open de Muirfield, pour la première fois des membres du gouvernement avaient renoncé à assister au tournoi car ils n'étaient pas d'accord avec la politique des conservateurs de Muirfield.

On s'attend généralement à ce que le R&A procède à un changement définitif avant le British Open de 2016 au

Royal Troon. Contrairement au Royal Liverpool où l'Open aura lieu du 16 au 19 août 2014 et qui ne connaît pas de restrictions pour les golfeuses, Troon est réputé pour être particulièrement discriminatoire envers la gent féminine.

Le R&A, quant à lui, n'a pas de problème avec ce sujet. L'organisateur de l'unique tournoi du grand chelem européen est une société économique fondée en 2004, qui a été séparé du Royal and Ancient Golf Club de St. Andrews, lui aussi un club exclusivement masculin.

de ces dernières années et surtout la pression des milieux politiques, on avait décidé d'accepter deux femmes au sein du célèbre club américain, à savoir l'ancienne ministre des Affaires étrangères américaine Condoleezza Rice et la banquière d'investissement Darla Moore.

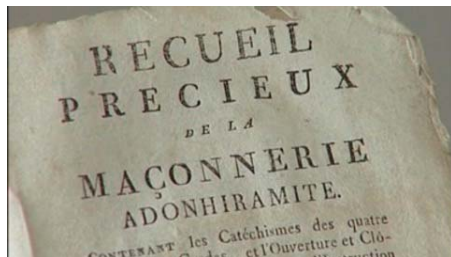
**Est-ce bien régulier de ne pas accepter les dames pour des parties de golf ? A vous, Messieurs les anglais de ne pas toujours tirer en premier !**



L'année dernière, une pression supplémentaire a été mise sur les deux responsables britanniques, suite à la décision de l'Augusta National Golf Club (USA) d'accepter des femmes. Après les vives protestations pendant la phase préparatoire de l'US Masters

---

# La culture maçonnique



**L**e GOS a envoyé un sondage demandant à tous les FF qui composent cette obédience de répondre par oui ou par non à quelques questions. Parmi toutes ces questions, un constat, préambule à une série d'autres, à plus particulièrement retenu mon attention :

**Un grand nombre de francs-maçons manquent de «culture maçonnique», est-ce dû au fait :**

- 1. Leur intérêt principal se porte plus sur la fraternité que la symbolique, la philosophie ou l'histoire maçonnique?**
- 2. Que les nouveaux Frères (Apprentis et Compagnons) n'ont pas suffisamment été encadrés, n'ont pas bénéficié d'un enseignement maçonnique de qualité?**
- 3. Que les attentes des nouveaux Frères sont différentes, ont évolué?**

*Ainsi, un grand nombre de francs-maçons manquent de «culture maçonnique»?*

Nous appartenons à un groupe social caractérisé par des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs. Et il est constaté que de nombreux FF manquent de connaissance, de repères et d'appréciations parce qu'ils ne se sont pas assez instruits et/ou curieux sur les us et coutumes de notre société.

Il est effectivement souhaitable pour profiter pleinement de notre démarche spirituelle maçonnique d'acquérir une

culture maçonnique, qui sera d'autant mieux utilisée si son sens originel en est compris.

Soit, mais pour devenir un maçon libre dans une loge libre, il n'est pas nécessaire d'être un historien et de tout connaître! D'abord parce que c'est dur d'être historien, il faut de la mémoire et une bonne faculté de synthèse, ensuite parce que chaque loge à la chance d'avoir un ou des FF un peu plus curieux toujours enclins de faire de l'explication de texte.

Véritables, FF voyants pour leurs FF aveugles ils seront toujours ravis de partager leurs connaissances durant une tenue et de donner comme des griots dépositaires de la tradition orale des explications nécessaires à notre bonne compréhension, en prenant soin, comme de bien entendu, de ne pas régaler leur ego!

Ce dernier point est important, car parfois cela peu décourager certains FF qui devant de telles réflexions verbales et intellectuelles n'ont qu'une envie de ce la coincer définitivement de peur de passer pour de ridicules ignorants, s'ils leur venaient à l'idée d'intervenir.

Alors, de quoi avons-nous peur au juste? D'une perte de nos valeurs et de nos marques parce que la mémoire collective, le savoir-faire disparaît au fil des années?

Je ne le crois pas et je dirais même que si certains FF ont peu de culture maçonnique cette lacune est remplacée par d'autres qualités que nous ressentons bien souvent dans l'égrégore qui

se dégage des tenues que nous faisons. Et de toute façon quoiqu'il arrive et que nous fassions nous restons éternellement des apprentis et nous savons tous que nous savons qu'une seule chose, c'est que nous ne savons rien!

Passons à présent MM FF aux trois questions sur lesquelles j'ai répondu affirmativement.

**1. L'intérêt principal porte plus sur la fraternité que la symbolique, la philosophie ou l'histoire maçonnique?**

Il me semble que le monde dans lequel nous vivons aujourd'hui est un monde en constante mutation sur lequel nous n'avons peu ou pas de prise.

Selon le sociologue allemand, Hartmut Rosa:

«L'homme contemporain remonte désespérément une pente qui s'éboule. Nous fonçons pour rester à la même place, dans un présent qui fuit sans cesse. Car si nous arrêtons une seconde de courir après le travail, nos courriels, nos rendez-vous, nos obligations, notre argent, après le temps qui file, nous tombons.»

« Les couples ne durent pas, les familles se recomposent, l'ascenseur social descend, le court terme règne, les événements glissent. C'est la course contre la montre: le repos, la stagnation désignent une sorte d'anomalie suspecte. Comment s'arrêter, se reposer quand tout continue toujours plus



vite? Peur d'être dépassé, débordé».

Je ne peux m'empêcher de penser à un tableau de Goya où l'on voit un monstre avide de sang dévorer des enfants, ce tableau s'intitule «Kronos dévorant ses enfants».

Aussi je ne doute pas que les francs maçons du XXIe ont d'autres aspirations, ô combien plus légitimes que ceux du XIXe à trouver une forme de plénitude, de sérénité, de respiration dans la fraternité maçonnique.

Car le monde profane, comme je viens de l'évoquer, incite les gens à une attitude individualiste. C'est une attitude pour se protéger pour garantir l'accomplissement de soi, satisfaire un épanouissement personnel qui peut même parfois aller jusqu'à l'égoïsme !

Une question me vient à l'esprit MMFF: l'individualisme est-il le fruit amer que l'on récolte suite à la montée du matérialisme?

Un vieux Maçon décrivait la Maçonnerie comme «un égoïsme partagé».

Pour moi c'est une belle définition, car la Franc-maçonnerie est un ordre initiatique fondé sur la fraternité. La fraternité maçonnique n'est pas une fraternité imposée, mais une fraternité choisie, reposant sur le partage de valeurs communes et la croyance en un même idéal humaniste. C'est un égoïsme partagé, car le travail du Maçon est d'apprendre à se connaître soi-même, entreprendre une recherche personnelle, souvent solitaire, en partageant avec ses FF ses joies et ses difficultés dans cette difficile recherche. Ce sont des choses que l'on ne peut pas trouver dans la vie profane, monde qui communique sans communiquer.

La symbolique, la philosophie, l'histoire maçonnique viennent après la fraternité; ils en découlent.

Comme une pyramide de Maslow ou les besoins maçonniques serait hiérarchisée, il me semble que le FM d'aujourd'hui entre en Francs-Maçonnerie d'abord pour la fraternité, thème sou-

vent dénué de sens dans la vie profane, puis il en découvre les symboles, véritables tremplins à des réflexions qui peuvent être philosophiques. Et tout naturellement en voulant connaître les sources et l'histoire des symboles et de leurs utilisations par les différents rites et tenues, ils étudient l'histoire de la Francs-Maçonnerie.

## **2. Que les nouveaux Frères (Apprentis et Compagnons) n'ont pas suffisamment été encadrés, n'ont pas bénéficié d'un enseignement maçonnique de qualité ?**

Là, je dois dire que je me suis fait mal pendant quelques instants en lisant cette phrase !

J'ai un sentiment de culpabilité par rapport à cette question.

Je suis un Maçon qui ronronne et je cache ma paresse sous des prétextes fallacieux.

Sans jouer le professeur, je pense que je pourrai partager davantage ma modeste expérience de 24 années de Franc-Maçonnerie avec les jeunes FF.

En d'autres termes, il est de mon devoir, par tous les moyens, de provoquer le désir des nouveaux FF à se former aux us et coutumes de cette société, tout simplement, et comme indiqué précédemment, pour mieux en jouir.

Mais peut-être que je ne le fais pas parce que je ne suis moi-même pas assez formé !

Voilà une question bien embarrassante qui montre à quel point nous devons apporter des mesures correctives !

Les méthodes d'entraînement à une discipline sportive sont de plus en plus utilisées pour la formation des managers, car elles ont beaucoup de similitudes avec les concepts de valeurs et de vertus qui permettent, l'abnégation, le don de soi, la réussite, la performance pour l'atteinte d'un but.

Quelle que soit la discipline sportive, un athlète passionné se perfectionnera pour se dépasser et trouver un but dans la réalisation de sa démarche.

Pour les mêmes raisons les maçons

d'expériences se doivent d'être des entraîneurs, des coachs pour inciter les nouveaux FF à se dépasser dans leur quête maçonnique.

Chacun de nous a le devoir d'œuvrer à son niveau pour un monde meilleur. Et pour ce difficile exercice ne devons-nous pas nous entraîner régulièrement dans notre loge?

## **3. Que les attentes des nouveaux Frères sont différentes, ont évolué?**

Dans la vie de tous les jours, nous utilisons de nombreuses choses dont nous sommes bien incapables d'en décrire le mode de fonctionnement.

Dans ce monde où Kronos dévore ses enfants, peut être que certains FF entrent en Francs-Maçonnerie pour retrouver des valeurs essentielles, égarées dans la vie profane.

Sans en connaître les rouages et conditionnés par notre monde de vitesse et du tout tout de suite, nous voulons aller droit au but le plus rapidement possible avec un maximum d'atouts de notre côté.

Malheureusement la sauce parfois ne prend pas et l'impatience peut rapidement faire place à la déception, car en accédant à la Francs-Maçonnerie nous entrons dans un autre espace-temps. Cela s'apprend, se cultive, se mature, dans une intemporalité... Mais, il faut du temps.

Pour apprivoiser la fraternité pour lutter contre la désunion et l'individualisme.

Il faut beaucoup de temps pour comprendre le symbolisme tremplin du spiritualisme comme réponse au matérialisme.

Une vie entière pour adopter la philosophie comme réponse à l'obscurantisme

Pascal disait: «Il appartient à la raison de comprendre et d'éclairer les vérités de la foi».

Comme il appartient à l'histoire de la Francs-Maçonnerie de comprendre et d'éclairer notre monde d'aujourd'hui.



# La Franc-Maçonnerie libérale en Suisse



F.: Jacques H.:

**L**a Franc-maçonnerie libérale en Suisse est apparue très précisément en 1896, à Zurich, avec la fondation de la première Loge suisse du Droit Humain, en présence du Frère Georges Martin (la Soeur Maria Deraismes était passée à l'Or. éternel deux ans plus tôt).

Un peu plus d'un demi-siècle plus tard, il existera en Suisse plusieurs Loges ainsi que plusieurs Obédiences libérales au nombre desquelles quelques Loges du Grand Orient de France à Lausanne et à Genève, la Grande Loge Suisse de Memphis-Misraïm avec des Loges à Lausanne, Genève, Bienne, et Zurich, la Fédération Suisse du Droit Humain avec des Loges à Zurich, Berne, Bellinzone, Genève et Lausanne, ainsi que le Grand Orient de Suisse fondé en 1959.

Il me paraît important que les «jeunes» Maçons, toutes Loges et Obédiences confondues, aient les idées claires sur l'histoire du courant libéral de la Franc-maçonnerie en Suisse. C'est pourquoi, dans les lignes qui suivent, je m'appliquerai à mettre en exergue les repères chronologiques sommaires qui en constituent les moments-clés.

1. La toute première Loge maçonnique libérale en Suisse relève du Droit Humain apparu à Zurich en 1896. Cette Obédience, à la fois

internationale et mixte, est monorite (Rite Écossais Ancien et Accepté). La Fédération suisse du Droit Humain a été constituée en 1963 et elle est encore en activité aujourd'hui.

2. La Grande Loge Suisse du Rite Ancien et Primitif de Memphis-Misraïm (Obédience libérale monorite) s'implante en 1962 à partir d'une Loge lausannoise (Les Frères Inconnus de Memphis); elle réunit des Loges masculines et des Loges féminines. De cette Obédience, dont l'histoire s'avère d'une rare complexité, il subsiste aujourd'hui une Grande Loge Symbolique Helvétique formée de quatre Ateliers dont deux sur territoire français. Il existe encore en Suisse d'autres Loges de ce Rite qui ont choisi le rattachement à des Obédiences françaises, dont la Grande Loge Française de Memphis-Misraïm.

3. Le Grand Orient de Suisse, fédération de Loges et de Rites, Obédience libérale masculine, naît le 24 juin 1959 de l'union de deux Loges lausannoises (Évolution et Anderson) et d'une Loge Zurichoise (Zur Leuchtenden Flamme) toutes trois opposées à la subordination de la Grande Loge Suisse Alpina à Londres et soucieuse de fonder en Suisse une Puissance maçonnique souveraine à caractè-

re libéral. En 1967, lors de l'agrégation de trois Loges genevoises (Mozart et Voltaire, Fidélité et Liberté et Apollonius de Tyane), le Grand Orient de Suisse change d'appellation. Devenu la Grande Loge de Suisse, il reviendra cependant, depuis le Convent de novembre 1995, à sa dénomination première de Grand Orient de Suisse et compte actuellement dix-sept Loges.

4. En 1976, la Grande Loge Féminine de Suisse, Obédience libérale féminine, est constituée à partir de Loges de la Grande Loge Féminine de France. Elle compte actuellement vingt Loges, et la création d'une vingt et unième est imminente.

La Franc-maçonnerie libérale sur le territoire suisse compte encore deux Loges du Grand Orient de France, et deux Loges, l'une à Genève (L'Amitié) et l'autre à Penthaz (Septentrion) rattachées respectivement en 2008 et 2012 à Lithos Confédération de Loges (Obédience mixte internationale centrée en Belgique). On relève aussi l'existence de quelques Loges indépendantes masculines, féminines et mixtes au nombre desquelles la Loge de recherche Sub Rosa, fondée en 1971 à Genève.

Le groupe de reconnaissance «Franc-Maçonnerie Libérale de Suisse» (FMLS) regroupe trois

Obédiences nationales: Grand Orient de Suisse, Fédération Suisse du Droit Humain et Grande Loge Féminine de Suisse. Ces Obédiences, au même titre que Lithos Confédération de Loges et le Grand Orient de France, appartiennent aussi à des groupes internationaux de reconnaissance dont le plus ancien est le CLIPSAS, fondé en 1961.

Au total, la Maçonnerie libérale sur le territoire helvétique regroupe un peu plus de cinquante Loges et près de mille membres. La Grande Loge Suisse Alpina quant à elle regroupe 84 Loges et un peu plus de 4000 membres.



Source:  
[www.masonic.ch](http://www.masonic.ch)

**L**e terme adogmatique est une nouveauté créée par le pasteur Desmons lors du Convent de 1878 où il proposa d'abandonner toute référence au Grand Architecte de l'Univers, ceci au nom de la liberté de pensée. Le pasteur Desmons, du courant du protestantisme libéral, pensait que l'obligation de croire était une absurdité, car le fait de croire n'était qu'une habitude de pensée sans réelle adhésion. Le sens du mot adogmatique est absence de dogme. De ce fait, toutes sociétés, associations ou autres qui n'imposent pas de dogme à ses membres, deviennent adogmatiques.

Historiquement, la franc-maçonnerie a toujours été adogmatique, ceci dès ses débuts. Les premiers francs-maçons, dans une Angleterre secouée par des conflits religieux incessants, réunissaient dans un seul endroit des hommes de toutes religions.

La nécessité faisant loi, l'adogmatisme – refus que les uns et les autres imposent un point de vue religieux – a

# L'adogmatisme

F.: P.: A.:

été un concept développé, associé à l'interdit de parler de religion et de politique en loge. La politique apparaît déjà, comme non pas exclusivement une source de conflit éventuelle, mais comme un ensemble de dogmes, qui durant de nombreuses années ne pouvaient être dissociés de la religion.

Bien que d'une part l'adogmatisme soit un des points forts de la maçonnerie libérale et que nous trouvons un certain dogme formulé par la Grande Loge d'Angleterre, il est certain que beaucoup d'Obédiences dites régulières sont réellement adogmatiques. Tous, ou presque, considérons que le Grand Architecte de l'Univers est un symbole de mystère de la création. Certes, il est invoqué à l'ouverture de chaque tenue, mais chaque membre peut l'interpréter avec une totale liberté de conscience.

Les Constitutions d'Anderson refusaient l'athéisme, car tout simplement il était interdit en Angleterre. Les francs-maçons vivaient dans une époque où la religion était une loi d'état et non pas uniquement une conviction personnelle. Mais «l'invention» de l'adogmatisme était malgré tout une petite révolution dans le sens qu'elle admettait des hommes de toutes religions de se mettre ensemble dans une même pièce. Cette idée était d'autant plus révolutionnaire que l'Église de Rome ne pouvait pas même l'imaginer et condamna la Franc-maçonnerie en

1738 déjà...

L'adogmatisme est toujours avant-gardiste, elle est toujours une réponse de paix à la violence et à l'intransigeance religieuse.

Fondement de plusieurs démocraties, l'adogmatisme a toujours été une des meilleures réponses à l'avancée des intégristes religieux, l'adogmatisme est rejeté pour ce qu'elle n'est pas et ne pourra jamais être : l'expression d'une pensée unique. Il est et sera toujours la recherche d'un pluralisme culturelle pour des femmes et des hommes libres, égaux en droit et en raison.



Frédéric Desmons, né le 14 octobre 1832, à Brignon, et mort le 4 janvier 1910, à Paris.

---

# La boîte de Pandore

## *Un peu de symbolisme*

**D**ans la mythologie grecque, Pandore est la première femme. Elle est associée à la légende de la «boîte de Pandore» (en fait, une jarre). Elle est parfois appelée Anésidora, «celle qui fait sortir les présents des profondeurs», en fait «la Déesse de la terre qui préside à la fécondité».

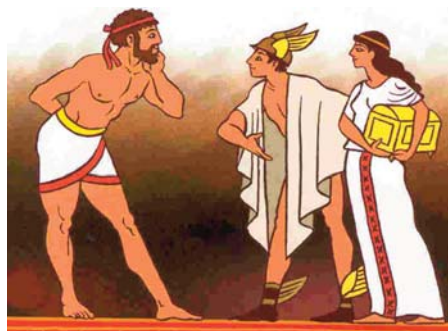
### Mythe

Pandore fut créée sur l'ordre de Zeus qui voulait se venger des hommes pour le vol du feu par Prométhée. Elle fut ainsi fabriquée dans de l'argile et de l'eau par Héphaïstos; Athéna lui donna ensuite la vie, lui apprit l'habileté manuelle (elle lui apprit entre autres l'art du tissage) et l'habilla; Aphrodite lui donna la beauté; Apollon lui donna le talent musical, Hermès lui apprit le mensonge et l'art de la persuasion et lui donna la curiosité; enfin, Héra lui donna la jalousie.

Zeus offrit la main de Pandore à Épiméthée, frère de Prométhée. Bien qu'il eût promis à Prométhée de refuser les cadeaux venant de Zeus, Épiméthée accepta Pandore. Pandore apporta dans ses bagages une boîte mystérieuse que Zeus lui interdit d'ouvrir. Celle-ci contenait tous les maux de l'humanité, notamment la Vieillesse, la Maladie, la Guerre, la Famine, la Misère, la Folie, le Vice, la Tromperie, la Passion, ainsi que l'Espérance.

Une fois installée comme épouse,

Pandore céda à la curiosité qu'Hermès lui avait donnée et ouvrit la boîte, libérant ainsi les maux qui y étaient contenus. Elle voulut refermer la boîte pour les retenir; hélas, il était trop tard! Seule l'Espérance, plus lente à réagir, y resta enfermée. La boîte qu'elle ouvrit se nomma alors Boîte de Pandore.



### Interprétation

C'est l'*Illiade* qui, aux vers 527 et suivant du chant XXIV, utilise ce terme: dans la maison de Zeus, il y avait deux jarres, l'une enfermant les biens, l'autre les maux. La *Théogonie* d'Hésiode ne l'évoque pas, elle se contente d'énoncer que sans femme, la vie de l'homme n'est pas vivable, et, avec une femme, guère plus. Dans *Les Travaux et les Jours*, Hésiode décrit Pandore comme un «si beau mal».

La raison de la présence de l'Espérance parmi les maux est à chercher dans une meilleure traduction du texte grec. Le terme exact est elpís, qui se définit comme l'attente de quelque chose; on l'a sûrement traduit à tort

par espoir. Une meilleure traduction aurait été l'appréhension, voire la crainte irraisonnée; ainsi les Elpides sont les divinités des craintes. Grâce à la fermeture opportune de la jarre par Pandore, l'humanité ne souffrira que des maux, et non pas de l'attente de ces maux, qui est probablement le pire de tous.

L'humanité ne vivra pas dans la crainte perpétuelle des maux à venir. Prométhée se félicite ainsi d'avoir délivré les hommes de l'obsession de la mort. En effet, une autre interprétation suggère que ce dernier mal est de connaître l'heure de sa propre mort et l'abattement qui s'ensuivrait par manque d'espérance.

Un autre symbole est à rechercher dans ce passage. La jarre n'est pas qu'une simple amphore: c'est un très gros vase, qui sert à stocker le grain. Ce vase ne peut être rempli de grain que par l'effort, le travail au champ, et son contenu est alors une symbolique de la condition humaine. Par la suite, ce sera la femme qui l'ouvrira et s'y servira, pour nourrir la famille.

### Comparaisons mythologiques

Un rapprochement de ce mythe peut être fait avec la chute d'Adam et Ève, dans la Genèse (Ancien Testament). Dans ces deux mythes, c'est la femme, pourtant avertie (par Dieu dans la Bible ou, ici, par Prométhée et Zeus), qui commet une irrémédiable



Base de la statue de la Vierge à l'Enfant, trumeau du portail de la Vierge, Façade ouest de Notre-Dame de Paris.

erreur (en mangeant le fruit défendu dans la Bible ou, ici, en ouvrant la boîte de Pandore), plongeant ainsi l'humanité dans une vie faite de maux et de douleurs. Si la version biblique semble *a priori* plus indulgente pour la femme (qui est poussée à la faute par le serpent tentateur et qui ne porte pas la faute seule, puisque le fruit est partagé avec l'homme), la conséquence (il ne s'agit pas à proprement parler de «punition») de ce péché originel est le fait qu'elle devra désormais «enfanter dans la douleur». Cependant, le verset appelé «Protévangile» promet la victoire finale de la femme sur le serpent qui l'a trompée: Genèse chapitre 3, verset 15: «Je ferai régner la haine entre toi (le démon = le serpent) et la femme, entre ta postérité et la sienne: celle-ci te visera à la tête et toi, tu l'attaqueras au talon.»

L'islam adopte une vision plus neutre: l'homme et la femme mangent du fruit; il n'est pas dit que la femme en mange avant l'homme. De plus, le concept de péché originel n'existe pas dans l'islam:

La mentalité polythéiste voit Pandore comme celle qui donna à l'homme la possibilité de s'améliorer dans les épreuves et l'adversité (ce que les monothéistes appellent les *maux*). Elle lui donna aussi la force d'affronter ces épreuves grâce à l'espoir.

Dans la philosophie païenne, Pandore est, à la fois, la source des maux, de la force, de la dignité et de la beauté, puisque l'être humain ne peut s'améliorer sans adversité.





# En grande pompe vers un monde meilleur

*Des mots sur les sons*

F.: P.: A.:

**L**e jeune représentant du mouvement *Sturn und Drang*, Friedrich Schiller, n'aurait même pas osé rêver que sa chanson à boire, son *Hymne à la joie*, accéderait quarante ans plus tard au rang d'hymne au «progrès de l'humanité par la joie et la raison».



La ferveur humaniste de l'Ode à la joie de Friedrich von Schiller fascina Beethoven sa vie durant.

Beethoven fut fasciné par ce texte exalté, le remania, le raccourcit, puis lui donna le potentiel de se muer en pierre angulaire d'une religion séculière de substitution, via une mélodie on ne peut plus simple sur le plan harmonique, sur les paroles « Freude, schöner Götterfunken » (Joie ! Belle étincelle divine).

Après une ou deux écoutes, cette mélodie se chante et se siffle comme un refrain populaire. C'est dans sa simplicité que réside le génie de

Beethoven. L'histoire de la réception illustre l'éclat et la misère des Lumières en Occident. Trop souvent en effet, l'idée d'un ordre social parfait car reposant sur la raison a été exploitée de manière abusive par des minorités oligarchiques.

L'hymne de Beethoven n'a cessé de refaire surface pour être détourné à des fins politiques.

La Neuvième symphonie de Beethoven est bien plus qu'un Hymne à la joie. Elle est un macrocosme de la condition humaine et des sentiments qui lui sont liés. Déchirement, révolte, feux follets, pardon, résignation, recueillement, joie, euphorie, fascination: la Neuvième symphonie est un tableau des traits humains dont la densité n'a plus jamais été atteinte.



Frédéric-Guillaume III (3 août 1770 à Potsdam - 7 juin 1840) régna comme roi de Prusse du 16 novembre 1797 à sa mort.

# Peut-on définir le bonheur?



F.: P.: A.:

**T**ous les hommes recherchent à être heureux. Cela est sans exception, quelques différents moyens qu'ils y emploient. Ils tendent tous à ce but. Ce qui fait que les uns vont à la guerre et que les autres n'y vont pas est ce même désir qui est dans tous les deux, accompagné de différentes vues. La volonté ne fait jamais la moindre démarche que vers cet objet. C'est le motif de toutes les actions de tous les hommes.

*Pascal, Pensées*

Selon la définition du dictionnaire, le bonheur est un état essentiellement moral généralement atteint par l'homme lorsqu'il a obtenu tout ce qui lui paraît bon et qu'il a satisfait pleinement ses désirs, accompli totalement ses diverses aspirations, trouvé l'équilibre dans l'épanouissement harmonieux de sa personnalité. Contrairement au désir, dont l'assouvissement est éphémère puisque sans cesse renouvelé, le bonheur s'associe souvent à l'idée de continuité. Mais il est envisagé parfois comme un état très bref: dire «je suis heureux» signifie que c'est un état présent dont on n'a aucune assurance qu'il peut durer dans le futur. Tirailé entre la longue durée et son évanescence, le bonheur est une notion paradoxale.

Dès l'Antiquité, les philosophes grecs comme Platon, Aristote ou Épicure ont fait du bonheur un élément central de leur réflexion, car, à travers

lui, c'est bien le sens de la vie humaine qui est questionné.

Aristote définit, dans son *Éthique à Nicomaque*, le bonheur comme «une certaine vie pratique de la partie rationnelle de l'âme» en accord avec la vertu. Il s'agit d'un état absolu, de l'aboutissement d'une pratique réussie. Le bonheur, qui se gagne dans la durée, serait en même temps un but placé hors du temps, hors de la série d'événements qui y conduisent.

Par ailleurs, l'étymologie du mot permet de souligner un problème au cœur de la définition du bonheur. Le bonheur ou «heur bon» est dérivé du latin *bonum augurium*, le bon augure, le bon présage, la bonne chance. L'anglais *happiness* souligne cette racine aléatoire: le mot provient du verbe happen qui désigne ce qui arrive, qui advient.

But ultime de l'homme, le bonheur dépend de nos efforts à développer au quotidien puisqu'il est, aux dires de

Pascal, «le motif de toutes les actions de tous les hommes». Or, il est absolument dépendant du hasard, de la façon dont les événements sur lesquels on n'a pas toujours prise vont favoriser ou non l'atteinte de cet objectif. C'est la tension entre ces deux aspects qui fait avancer l'homme.

Si personne ne vise le même bonheur, c'est que personne n'en conçoit la même idée. Ainsi, l'idée du bonheur est-elle différente des moyens qui sont mis en œuvre pour la concrétiser.

Emmanuel Kant souligne dans les *Fondements de la métaphysique des mœurs* le caractère vague et fluctuant du concept de bonheur, c'est-à-dire du contenu que l'on place derrière ce mot: «Un concept si indéterminé, que, malgré le désir qu'a tout homme d'arriver à être heureux, personne ne peut jamais dire en termes précis et cohérents ce que véritablement il désire et il veut.»

Kant revient sur le caractère de permanence qui est au cœur de l'idée de bonheur: une fois atteint, le bonheur exige d'être complet dans la durée. En ce sens, il ne peut y avoir de petit bonheur, de demi-bonheur. Or cette idée d'achèvement entre en conflit avec le domaine du vécu, de l'inachevé. Dans le même texte, le philosophe de Königsberg poursuit: «La raison en est que tous les éléments qui font partie du concept de bonheur sont dans leur ensemble empiriques, c'est-à-dire



qu'ils doivent être empruntés à l'expérience; et que cependant pour l'idée de bonheur, un tout absolu, un maximum de bien-être dans mon état présent et dans toute ma condition future, est nécessaire.»

Difficile donc d'arriver à formuler pour soi ce qui nous rendrait véritablement heureux. Il faudrait que l'homme soit omniscient selon Kant, qu'il ait une vue d'ensemble de lui-même et du monde, or il ne l'a pas. «On ne peut donc agir, pour être heureux, d'après des principes déterminés, mais seulement d'après des conseils empiriques.» Le bonheur relève d'une sagesse pratique qui repose sur le questionnement de ses propres actes et inclinations.

Le bonheur est bien essentiellement dépendant de la volonté de l'homme de réaliser ses désirs, c'est même le point d'orgue de son existence. Mais le concept échappe au langage humain. Le fait de parvenir à être heureux est lui-même un désir, mais un désir de quoi? Quel est son objet?

Le bonheur serait ainsi le cadre de l'activité humaine, mais le problème

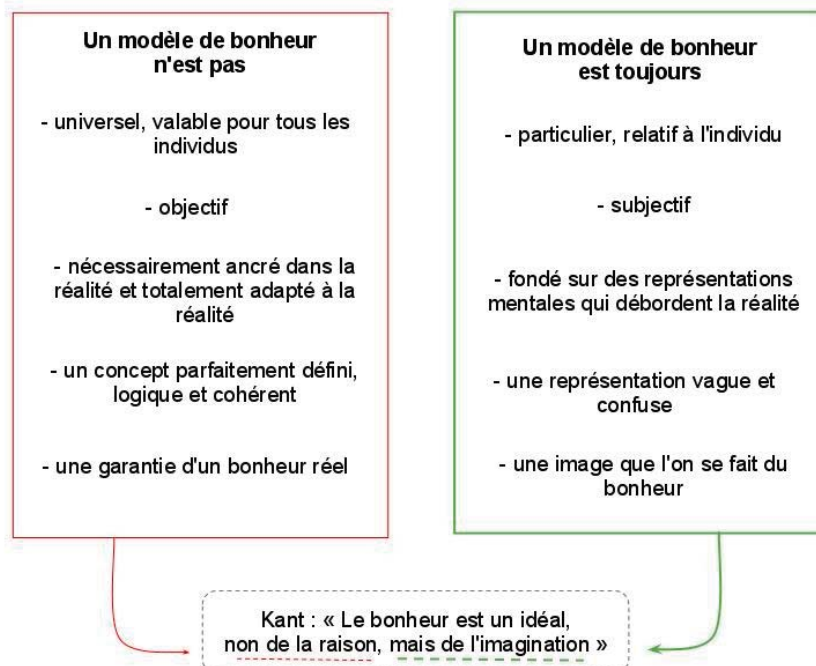
demeure: déterminer son contenu.

En disant vouloir être heureux, on vise un état de plénitude, sans se rendre compte que les moyens dont on dispose sont eux-mêmes fluctuants, car ils dépendent à la fois de nous et de notre bonne fortune.

Paul Ricoeur donne une définition négative du bonheur dans sa relation avec la satisfaction des désirs: «Le bonheur est, en quelque sorte, ce qui met un point d'arrêt à la fuite en avant du désir.» Comme c'est dans la nature du désir assouvi de céder la place à un autre, s'agit-il là d'un objectif réaliste pour la vie humaine? Avec Kant, il conviendrait d'accepter l'idée que le bonheur n'est pas de l'ordre du réel, mais plutôt un idéal de l'imagination, une boussole pour l'homme dont il reste à trouver le Nord.



Source:  
*Questions philo*





# Déclaration universelle des droits de l'homme



**P**réambule *Considérant* que la reconnaissance de la dignité inhérente à tous les membres de la famille humaine et de leurs droits égaux et inaliénables constitue le fondement de la liberté, de la justice et de la paix dans le monde.

*Considérant* que la méconnaissance et le mépris des droits de l'homme ont conduit à des actes de barbarie qui révoltent la conscience de l'humanité et que l'avènement d'un monde où les êtres humains seront libres de parler et de croire, libérés de la terreur et de la misère, a été proclamé comme la plus haute aspiration de l'homme.

*Considérant* qu'il est essentiel que les droits de l'homme soient protégés par un régime de droit pour que l'homme ne soit pas contraint, en suprême recours, à la révolte contre la tyrannie et l'oppression.

*Considérant* qu'il est essentiel d'encourager le développement de rela-

tions amicales entre nations.

*Considérant* que dans la Charte les peuples des Nations Unies ont proclamé à nouveau leur foi dans les droits fondamentaux de l'homme, dans la dignité et la valeur de la personne humaine, dans l'égalité des droits des hommes et des femmes, et qu'ils se sont déclarés résolus à favoriser le progrès social et à instaurer de meilleures conditions de vie dans une liberté plus grande.

*Considérant* que les Etats Membres se sont engagés à assurer, en coopération avec l'Organisation des Nations Unies, le respect universel et effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

*Considérant* qu'une conception commune de ces droits et libertés est de la plus haute importance pour remplir pleinement cet engagement.

L'Assemblée générale proclame la présente Déclaration universelle des droits de l'homme comme l'idéal

commun à atteindre par tous les peuples et toutes les nations afin que tous les individus et tous les organes de la société, ayant cette Déclaration constamment à l'esprit, s'efforcent, par l'enseignement et l'éducation, de développer le respect de ces droits et libertés et d'en assurer, par des mesures progressives d'ordre national et international, la reconnaissance et l'application universelles et effectives, tant parmi les populations des Etats Membres eux-mêmes que parmi celles des territoires placés sous leur juridiction.

## Article premier

Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité.

## Article 2

1. Chacun peut se prévaloir de tous les droits et de toutes les libertés proclamés dans la présente Déclaration,

## Alles für die Loge und den Freimaurer / Tout pour la Loge et les Franc-Maçons!

Wir produzieren Abzeichen und Regalia, auch nach Wunsch! / Nous fabriquons des médailles et des décorations!

Direkt aus der Schweiz / Directement de la Suisse

www.fm-shop.ch

Urs Zimmerli - Tel. 071 430 03 32 - email: info@fm-shop.ch

Prices listed in the advertisement: BJJ012 30.-, BJJ026 55.-, BIL01 42.-, BIL01 58.-, MW004 38.-, P044 10.-, P114 15.-, P220 15.-, P101 13.-, P224 10.-, BOX001 72.-, FF004 86.-, GLO03 38.-, MK025 40.-, MK101 44.-, HS001 110.-, KK007 27.-, KK005 27.-, KW214 42.-, KW213 42.-, KW204 42.-, SERT17 Fr. 119.-, SERT03 Fr. 117.-

sans distinction aucune, notamment de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou de toute autre opinion, d'origine nationale ou sociale, de fortune, de naissance ou de toute autre situation.

2. De plus, il ne sera fait aucune distinction fondée sur le statut politique, juridique ou international du pays ou du territoire dont une personne est ressortissante, que ce pays ou territoire soit indépendant, sous tutelle, non autonome ou soumis à une limitation quelconque de souveraineté.

#### **Article 3**

Tout individu a droit à la vie, à la liberté et à la sûreté de sa personne.

#### **Article 4**

Nul ne sera tenu en esclavage ni en servitude; l'esclavage et la traite des esclaves sont interdits sous toutes leurs formes.

#### **Article 5**

Nul ne sera soumis à la torture, ni à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.

#### **Article 6**

Chacun a le droit à la reconnaissance en tous lieux de sa personnalité juridique.

#### **Article 7**

Tous sont égaux devant la loi et ont droit sans distinction à une égale protection de la loi. Tous ont droit à une protection égale contre toute discrimination qui violerait la présente Déclaration et contre toute provocation à une telle discrimination.

#### **Article 8**

Toute personne a droit à un recours effectif devant les juridictions nationales compétentes contre les actes violant les droits fondamentaux qui lui sont reconnus par la constitution ou par la loi.

#### **Article 9**

Nul ne peut être arbitrairement arrêté, détenu ou exilé.

#### **Article 10**

Toute personne a droit, en pleine égalité, à ce que sa cause soit entendue équitablement et publiquement par un

tribunal indépendant et impartial, qui décidera, soit de ses droits et obligations, soit du bien-fondé de toute accusation en matière pénale dirigée contre elle.

#### **Article 11**

Toute personne accusée d'un acte délictueux est présumée innocente jusqu'à ce que sa culpabilité ait été légalement établie au cours d'un procès public où toutes les garanties nécessaires à sa défense lui auront été assurées.

Nul ne sera condamné pour des actions ou omissions qui, au moment où elles ont été commises, ne constituaient pas un acte délictueux d'après le droit national ou international. De même, il ne sera infligé aucune peine plus forte que celle qui était applicable au moment où l'acte délictueux a été commis.

#### **Article 12**

Nul ne sera l'objet d'immixtions arbitraires dans sa vie privée, sa famille, son domicile ou sa correspondance, ni d'atteintes à son honneur et à sa réputation. Toute personne a droit à la protection de la loi contre de telles immixtions ou de telles atteintes.

#### **Article 13**

1. Toute personne a le droit de circuler librement et de choisir sa résidence à l'intérieur d'un Etat.
2. Toute personne a le droit de quitter tout pays, y compris le sien, et de revenir dans son pays.

#### **Article 14**

1. Devant la persécution, toute personne a le droit de chercher asile et de bénéficier de l'asile en d'autres pays.
2. Ce droit ne peut être invoqué dans le cas de poursuites réellement fondées sur un crime de droit commun ou sur des agissements contraires aux buts et aux principes des Nations Unies.

#### **Article 15**

Tout individu a droit à une nationalité.

Nul ne peut être arbitrairement privé de sa nationalité, ni du droit de changer

de nationalité.

#### **Article 16**

1. A partir de l'âge nubile, l'homme et la femme, sans aucune restriction quant à la race, la nationalité ou la religion, ont le droit de se marier et de fonder une famille. Ils ont des droits égaux au regard du mariage, durant le mariage et lors de sa dissolution.

2. Le mariage ne peut être conclu qu'avec le libre et plein consentement des futurs époux.

3. La famille est l'élément naturel et fondamental de la société et a droit à la protection de la société et de l'Etat.

#### **Article 17**

Toute personne, aussi bien seule qu'en collectivité, a droit à la propriété.

Nul ne peut être arbitrairement privé de sa propriété.

#### **Article 18**

Toute personne a droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion ; ce droit implique la liberté de changer de religion ou de conviction ainsi que la liberté de manifester sa religion ou sa conviction seule ou en commun, tant en public qu'en privé, par l'enseignement, les pratiques, le culte et l'accomplissement des rites.

#### **Article 19**

Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit.

#### **Article 20**

1. Toute personne a droit à la liberté de réunion et d'association pacifiques.
2. Nul ne peut être obligé de faire partie d'une association.

#### **Article 21**

1. Toute personne a le droit de prendre part à la direction des affaires publiques de son pays, soit directement, soit par l'intermédiaire de représentants librement choisis.

2. Toute personne a droit à accéder, dans des conditions d'égalité, aux fonctions publiques de son pays.
3. La volonté du peuple est le fondement de l'autorité des pouvoirs publics ; cette volonté doit s'exprimer par des élections honnêtes qui doivent avoir lieu périodiquement, au suffrage universel égal et au vote secret ou suivant une procédure équivalente assurant la liberté du vote.

#### **Article 22**

Toute personne, en tant que membre de la société, a droit à la sécurité sociale ; elle est fondée à obtenir la satisfaction des droits économiques, sociaux et culturels indispensables à sa dignité et au libre développement de sa personnalité, grâce à l'effort national et à la coopération internationale, compte tenu de l'organisation et des ressources de chaque pays.

#### **Article 23**

1. Toute personne a droit au travail, au libre choix de son travail, à des conditions équitables et satisfaisantes de travail et à la protection contre le chômage.
2. Tous ont droit, sans aucune discrimination, à un salaire égal pour un travail égal.
3. Quiconque travaille a droit à une rémunération équitable et satisfaisante lui assurant ainsi qu'à sa famille une existence conforme à la dignité humaine et complétée, s'il y a lieu, par tous autres moyens de protection sociale.
4. Toute personne a le droit de fonder avec d'autres des syndicats et de s'affilier à des syndicats pour la défense de ses intérêts.

#### **Article 24**

Toute personne a droit au repos et aux loisirs et notamment à une limitation raisonnable de la durée du travail et à des congés payés périodiques.

#### **Article 25**

1. Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins

médicaux ainsi que pour les services sociaux nécessaires ; elle a droit à la sécurité en cas de chômage, de maladie, d'invalidité, de veuvage, de vieillesse ou dans les autres cas de perte de ses moyens de subsistance par suite de circonstances indépendantes de sa volonté.

2. La maternité et l'enfance ont droit à une aide et à une assistance spéciale. Tous les enfants, qu'ils soient nés dans le mariage ou hors mariage, jouissent de la même protection sociale.

#### **Article 26**

Toute personne a droit à l'éducation. L'éducation doit être gratuite, au moins en ce qui concerne l'enseignement élémentaire est fondamental.

1. L'enseignement élémentaire est obligatoire. L'enseignement technique et professionnel doit être généralisé ; l'accès aux études supérieures doit être ouvert en pleine égalité à tous en fonction de leur mérite.
2. L'éducation doit viser au plein épanouissement de la personnalité humaine et au renforcement du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Elle doit favoriser la compréhension, la tolérance et l'amitié entre toutes les nations et tous les groupes raciaux ou religieux, ainsi que le développement des activités des Nations Unies pour le maintien de la paix.
3. Les parents ont, par priorité, le droit de choisir le genre d'éducation à donner à leurs enfants.

#### **Article 27**

1. Toute personne a le droit de prendre part librement à la vie culturelle de la communauté, de jouir des arts et de participer au progrès scientifique et aux bienfaits qui en résultent.
2. Chacun a droit à la protection des intérêts moraux et matériels découlant de toute production scientifique, littéraire ou artistique dont il est l'auteur.

#### **Article 28**

Toute personne a droit à ce que règne,

sur le plan social et sur le plan international, un ordre tel que les droits et libertés énoncés dans la présente Déclaration puissent y trouver plein effet.

#### **Article 29**

1. L'individu a des devoirs envers la communauté dans laquelle seul le libre et plein développement de sa personnalité est possible.
2. Dans l'exercice de ses droits et dans la jouissance de ses libertés, chacun n'est soumis qu'aux limitations établies par la loi exclusivement en vue d'assurer la reconnaissance et le respect des droits et libertés d'autrui et afin de satisfaire aux justes exigences de la morale, de l'ordre public et du bien-être général dans une société démocratique.
3. Ces droits et libertés ne pourront, en aucun cas, s'exercer contrairement aux buts et aux principes des Nations Unies.

#### **Article 30**

Aucune disposition de la présente Déclaration ne peut être interprétée comme impliquant pour un Etat, un groupement ou un individu un droit quelconque de se livrer à une activité ou d'accomplir un acte visant à la destruction des droits et libertés qui y sont énoncés.





## Agenda du Grand Orient de Suisse 2014

<b>12 avril</b>	<b>Réunion des VVMM et du CO à Fribourg</b>
<b>3 mai</b>	<b>Tenue Blanche Fermée à Genève (voir page 35)</b>
<b>20 juin</b>	<b>Conférence fermée franco-suisse avec le GM du GODF à Lausanne</b>
<b>13 septembre</b>	<b>Réunion des VVMM et du CO</b>
<b>Septembre</b>	<b>Conférence ouverte</b>
<b>8 novembre</b>	<b>Convent du GOS à Neuchâtel</b>

### Un acte citoyen

**« La rédaction des Cahiers Bleus recherche activement des FF.: se proposant à la traduction de français en allemand et d'allemand en français.**

**Les textes en allemand , italien ou espagnol sont aussi les bienvenus.**

**Nous vous remercions de prendre contact avec le rédacteur ou sur le mail:**

**contact@g-o-s.org »**



## Tenue Blanche Fermée Samedi 3 mai 2014 Rue de la Scie - Genève

*Sous les auspices du Grand Orient de Suisse, la R.:L.: Le Labyrinthe avec la collaboration des RR.:LL.: Apollonius de Tyane, Evolution, Mozart & Voltaire et Venoge ont le plaisir de vous annoncer une exceptionnelle Tenue Blanche Fermée pour le samedi 3 mai 2014, 10h00, dans le Temple de la rue de la Scie à Genève.*

*Une conférence de M. Yves Daccord, Directeur-Général du Comité International de la Croix-Rouge (CICR) intitulée « L'humanité dans les guerres ; y-a-t-il encore de la place pour l'humain ? » vous apportera le regard de l'homme de terrain.*

*Les inscriptions se font **UNIQUEMENT** via l'adresse mail « [agapes@le-labyrinthe.ch](mailto:agapes@le-labyrinthe.ch) » en mentionnant votre nom, prénom, adresse mail, loge et obédience. Le prix de l'agape est de CHF 30.- et nous vous remercions par avance d'honorer votre inscription financièrement.*



*Yves Daccord – Directeur général*

Né en 1964, Yves Daccord est licencié en sciences politiques, il est entré au CICR en 1992 après une première carrière de journaliste. Il a travaillé en Israël et dans les territoires occupés et les territoires autonomes, au Soudan, au Yémen, dans le Caucase du Nord et en Géorgie. En 1997, il a rejoint le siège du CICR comme chef adjoint de la Division de la promotion du droit international humanitaire. En 1998, il est devenu chef de la Division de la communication, puis directeur de la communication en 2002, fonction qu'il a occupée jusqu'à sa nomination au poste de directeur général en 2010.

(crédit photo : CICR / Gassmann Thierry)

# Agenda des Loges du Grand Orient de Suisse

## Arbeitsplan der Logen des Grossorient der Schweiz



### Genève



**Fidélité & Liberté**  
14, av. H.-Dunant  
1205 Genève  
1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> jeudis



**Apollonius de Tyane**  
14, av. H.-Dunant  
1205 Genève  
2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> lundis



**Mozart & Voltaire**  
14, av. H.-Dunant  
1205 Genève  
2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> vendredis



**Les Trois Temples**  
14, av. H.-Dunant  
1205 Genève  
2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> jeudis



**Les Amis de St-Jean**  
14, av. H.-Dunant  
1205 Genève  
1<sup>er</sup> vendredi  
et 3<sup>e</sup> lundis



**Le Labyrinthe**  
Rte de Colovrex, 25  
1218 Genève  
1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mardis



**José de San Martin**  
Rue de l'Athénée, 12  
1206 Genève  
4<sup>e</sup> vendredi



### Vaud



**Evolution**  
Valentin 62 bis  
1004 Lausanne  
2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> jeudis



**Venoge**  
Le Lavoir  
1305 Cossonay-Gare  
1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> lundis



**Phoenix**  
Rue du Port 11  
1815 Clarens  
2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> jeudis



**Odyssee**  
Valentin 62 b  
1004 Lausanne  
1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup>  
mercredis



**Carpe Diem**  
Le Lavoir  
1305 Cossonay-Gare  
1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mardis



### Neuchâtel



**Aristote**  
Rue du Temple 5  
2014 Bôle  
1<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> lundis



### Bern



**Zum Flammenden Stern**  
Zentweg 19  
3001 Bern  
1. und 3. Freitag



### Saint-Gall



**Officium et Fidelitas**  
7320 Sargans



### Zürich



**Heinrich Pestalozzi**  
Falkenstrasse 23  
8008 Zürich  
1., 3. und 5. Mittwoch



### Zug



**Libertas et Progressus**  
Eschenweg 14  
6340 Inwill/Baar  
1. und 3. Donnerstag

